



NIGER
RAPPORT D'ANALYSE

OCTOBRE 2024

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

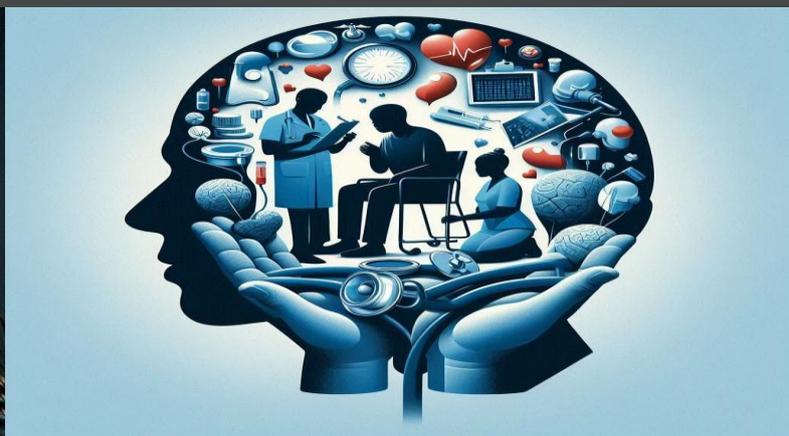
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Direction des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales

Division des Etudes sur la Pauvreté et le Développement Durable

N°10

DEVELOPPEMENT HUMAIN



DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SECURITE AU NIGER 2024







AVANT-PROPOS



Le développement durable, la réduction de la pauvreté, l'accès à l'éducation, à la santé et aux services essentiels sont tous influencés par la sécurité des personnes et des biens.

L'Institut National de la Statistique (INS) dans ses missions régaliennes s'est engagé depuis plusieurs années à valoriser les productions nationales des données par la recherche. Cela inclut la conduite d'études approfondies sur des thématiques majeures, visant à enrichir les débats socio-économiques au Niger et à fournir aux décideurs publics des outils essentiels pour la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques en matière de développement.

Ce rapport aborde de manière approfondie l'interaction entre le développement humain et la sécurité, en reflétant les impacts multidimensionnels de l'insécurité sur les populations et en particulier les dimensions clés du développement humain que sont la santé, l'éducation et le revenu.

Il analyse également les défis auxquels le Niger

Le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) du Niger, édition 2024, intervient dans un contexte où la sécurité, tant au niveau national qu'international, est devenue une priorité centrale pour le développement. Dans un environnement marqué par des crises sécuritaires, notamment dans les régions frontalières et les zones touchées par les conflits armés, il est désormais impératif de comprendre les liens étroits entre développement humain et sécurité.

est confronté pour garantir un environnement stable et propice à l'épanouissement humain, ainsi que les réponses et stratégies mises en place pour relever ces défis.

L'édition 2024 du RNDH a pour ambition de fournir aux décideurs publics, aux partenaires au développement et aux citoyens, des outils d'analyse et des recommandations pertinentes pour améliorer la situation sécuritaire du pays tout en renforçant le développement humain.

Il est de notre devoir collectif de veiller à ce que chaque Nigérien puisse vivre dans un environnement où la sécurité garantit non seulement la protection des individus, mais aussi le renforcement de leurs capacités à atteindre leur plein potentiel.

Enfin, la Direction Générale de l'INS exprime sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, en particulier le PNUD pour son appui technique et financier de tout temps.

Directeur Général (pi)
Sani OUMAROU

SIGNALETIQUE



OURS

Unité responsable : Direction des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)

Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (pi) : Sani OUMAROU

Directeur des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (pi) : Youssoufa LAMOU OUSSEINI

Division des Etudes sur la Pauvreté et le Développement Durable :

- Nassirou MOUNKAILA SANDA
- Abdoul Karim BACHIROU
- Issaka KARIMOU

Editeur de la publication : INS



SIGLES ET ABREVIATIONS

AES	Alliance des Etats du Sahel
ALG	Autorité de développement intégré de la région de Liptako Gourma
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
CBLT	Commission du Bassin de Lac Tchad
CEDEAO	Communauté Economique des États de l’Afrique de l’Ouest
CEMC	Comité d’Etat Major Conjoint
CMR	Cadre de Mesure des Résultats
CNUDD	Commission des Nations Unies sur le Développement Durable
CSI	Centre de Santé Intégré
DAS	Durée Attendue de Scolarisation
DG	Directeur Général
DMS	Durée Moyenne de Scolarisation
DS	Direction des Statistiques
ECVMA	Enquête sur les Conditions de Vie de Ménages et de l’Agriculture
ECVMA	Enquête sur les Conditions de Vie de Ménages et de l’Agriculture
EDSN	Enquête Démographique et de Santé
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie de Ménages
EIGS	État Islamique dans le Grand Sahara
ENAFEME	Enquête Nationale sur la Fécondité et la Mortalité des Enfants de moins de cinq ans
ENISED	Enquête Nationale d’Evaluation des Indicateurs Socioéconomiques et Démographiques
FAO	Organisation pour l’Alimentation et l’Agriculture
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
GANE	Groupes Armés Non Etatiques
IDH	Indice de Développement Humain
IDHI	Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités
IDHP	Indice de Développement Humain ajusté aux Pressions Planétaires
IIG	Indice d’Inégalité de Genre
INS	Institut National de la Statistique
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
IRDH	Indices Régionaux de Développement Humain
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
MEN	Ministère de l’Education Nationale
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PIB	Produit Intérieur Brut



PNSN	Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement
PRSP	Programme de la Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie
PTFs	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l’Habitat
RNB	Revenu National Brut
RNB	Revenu National Brut
RNB	Revenu National Brut
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SSPT	Syndrome de Stress Post-Traumatique
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
VAS	Village Assessment Survey





TABLES DES MATIERES

Avant-propos.....	i	2.1 Méthodologie de calcul de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)...	23
Sigles et Abréviations.....	iii	2.2 Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI).....	24
Tables des matières	1	2.3 Indice d'Inégalité de Genre	25
Résumé.....	7	2.4 Indice de Développement Humain ajusté aux Pressions Planétaires (PHDI)	26
Introduction generale	9	2.4.1 Calcul du PHDI	26
Chapitre I : Contexte du développement au Niger.....	10	2.5 Source des données nécessaires à l'analyse.....	27
1. Aspects physique, climatique et démographique	10	Chapitre 4 : Analyse de la situation du développement humain au Niger	28
2. Pauvreté, Inégalités et accès aux services sociaux de base.....	10	1. Indices Nationaux de Développement Humain	28
3. Environnement économique et financier du Niger.....	12	1.1 Analyse comparative des composantes de l'IDH	29
4. Impact des sanctions et perspectives ..	14	1.1.1 Composantes de l'IDH par région et selon le sexe.....	31
Chapitre II : Revue de littérature sécurité et développement humain au Niger	15	1.1.1.1 Espérance de vie à la naissance par région selon le sexe.....	31
1. Revue théorique sur le développement humain et la sécurité.....	15	1.1.1.2 Durée Attendue de Scolarisation par région selon le sexe.....	31
1.1 Souveraineté nationale	15	1.1.1.3 Durée Moyenne de scolarisation par région et selon sexe	32
1.2 Sécurité physique des personnes	16	1.1.1.4 RNB par habitant (Dollars PPA) par région selon le Sexe.....	32
1.3 Sécurité économique.....	16	2. Analyse des Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) au Niger.....	33
1.4 Sécurité alimentaire	16	2.1 Incidence de la pauvreté multidimensionnelle.....	34
1.5 Sécurité sanitaire	16	2.2 Vulnérabilité de la pauvreté multidimensionnelle.....	35
1.6 Sécurité environnementale	17	1.1 Sévérité de la pauvreté multidimensionnelle.....	36
1.7 Sécurité humaine	17	3. Analyse de l'Indice du Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI).....	37
2. Théories sur la relation entre développement et sécurité.....	17	4. Analyse des Indices du Développement et d'Inégalité du Genre (IDG et IIG) par région.....	38
2.1 Approche de piège des conflits	17	5. Analyse de l'Indice de Pression Planétaire sur le Développement Humain	39
2.2 Modèle de sécurité durable.....	18	Chapitre 5 : Analyse de la situation sécuritaire du Niger	40
3. Revue empirique sécurité et développement humain	18	1. Environnement sécuritaire	40
3.1 Sécurité et santé publique.....	18		
3.2 Sécurité et éducation	19		
3.3 Sécurité et économie.....	20		
Chapitre 3 : Approches méthodologiques et sources des données	22		
1. Méthodologie de calcul de l'Indice de Développement Humain	22		
2. Autres indicateurs de développement humain	23		

2. Causes profondes de l'insécurité au Niger.....	40
2.1 Causes structurelles de l'insécurité	40
2.1.1 <i>Stress environnemental</i>	40
2.1.2 <i>Défaillance du système de gouvernance</i>	40
2.1.3 <i>Pauvreté et inégalités sociales</i>	41
2.1.4 <i>Forte croissance démographique</i>	41
2.2 Causes immédiates de la crise sécuritaire	41
2.2.1 <i>Montée des Groupes Armés Non Etatiques (GANE)</i>	41
2.2.2 <i>Géopolitique et rôle des puissances étrangères</i>	41
2.3 Dispositions réglementaires et juridiques pour lutter contre l'insécurité.....	42
2.3.1 <i>Coopérations bilatérales entre le Niger et ses voisins</i>	42
2.3.2 <i>Forces conjointes régionales</i>	42
2.3.3 <i>Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES)</i>	42
2.3.4 <i>Dispositions nationales.....</i>	42
2.3.5 <i>Situation au niveau du système scolaire</i>	42
2.3.6 <i>Situation au niveau du système de santé</i>	42
3. Analyse de la sécurité nationale.....	43
3.1 États des lieux de la crise sécuritaire au Niger.....	43
3.1.1 <i>Sentiment de l'insécurité par la population nigérienne.....</i>	43
3.1.2 <i>Types d'agression subies par les populations</i>	44
3.1.3 <i>Confiance de la population dans la gestion des conflits.....</i>	45
4. Facteurs explicatifs de l'insécurité	46
4.1 <i>Crise sécuritaire et système de gouvernance</i>	46
4.2 <i>Crise sécuritaire et corruption</i>	46
4.3 <i>Crise sécuritaire et inégalités sociales .</i>	47
4.4 <i>Crise sécuritaire et insécurité alimentaire</i>	47
4.5 <i>Crise sécuritaire et changement climatique</i>	49
4.6 <i>Situation générale des personnes déplacées internes de 2023 à 2024.....</i>	50
4.7 <i>Situation des personnes déplacées internes retournées</i>	51
4.8 <i>Situation des établissements scolaires fermés pour raison d'insécurité.....</i>	52
4.9 <i>Accessibilité des services médicaux dans les zones touchées</i>	52
Chapitre 6 : Analyse de l'impact de la sécurité sur le développement humain ...	54
1. Impact de la sécurité sur le développement humain.....	54
2. Impact de la sécurité sur la durée moyenne de scolarisation	55
3. Impact de la sécurité sur la durée attendue de scolarisation.....	55
4. Impact de la sécurité sur le revenu national par habitant	56
5. Impact de la sécurité sur la pauvreté multidimensionnelle des ménages	56
6. Impact de la sécurité sur la vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle	57
7. Impact de la sécurité sur la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle des ménages	58
Conclusion et recommandations	60
Bibliographie	63
Remerciements	66
Annexes	68
1. Annexe 1.....	68



LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Exemple des valeurs maximales et minimales pour l'IDH dans le RMDH 2023</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 2 : Seuil de l'IDH.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 3 : Composantes de l'IDH par région en 2018 et 2021</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 4 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance par région selon le sexe en 2018 et 2021</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 5 : Evolution de la Durée Attendue de Scolarisation par région selon le sexe en 2018 et 2021</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 6 : Evolution de la Durée Moyenne de Scolarisation par région selon le sexe en 2018 et 2021</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 7 : Revenu National Brut par habitant (Dollars PPA) par région selon le sexe en 2018 et 2021</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 8 : Incidence de la pauvreté multidimensionnelle par région, sexe et par milieu de résidence du chef de ménage selon l'année (%).....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 9 : Vulnérabilité de la pauvreté multidimensionnelle par région, sexe et par milieu de résidence du chef de ménage selon l'année (%)</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 10 : Sévérité de la pauvreté multidimensionnelle par région, sexe et par milieu de résidence du chef de ménage selon l'année (%).....</i>	<i>36</i>
<i>Tableau 11 : Indice du Développement Humain ajusté aux Inégalités et IDH par région en 2018 et 2021</i>	<i>37</i>
<i>Tableau 12 : Indice de Pression planétaire sur le développement humain</i>	<i>39</i>
<i>Tableau 13 : Répartition des ménages par région, par milieu de résidence et par sexe selon leurs perceptions de la sécurité en 2021 (%).....</i>	<i>43</i>
<i>Tableau 14 : Répartition des ménages par région, par milieu de résidence et par sexe selon les types d'agressions subies en 2021 (%)</i>	<i>44</i>
<i>Tableau 15 : Répartition des ménages par région, par milieu de résidence et par sexe selon la confiance dans la gestion des conflits en 2021 (%).....</i>	<i>45</i>
<i>Tableau 16 : Perception de ménages s'estimant en insécurité sur le respect des principes de la bonne gouvernance en 2021 (%)</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 17 : Perception des ménages s'estimant en insécurité sur la pratique de la corruption en 2021 (%) .</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 18 : Proportion des ménages privés des services sociaux de base selon l'état de la sécurité en 2021</i>	<i>47</i>
<i>Tableau 19 : Proportion des ménages en insécurité alimentaire modérée par région, milieu de résidence et par sexe selon l'état de la sécurité en 2021</i>	<i>48</i>
<i>Tableau 20 : Proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère par région, milieu de résidence et par sexe selon l'état de la sécurité en 2021</i>	<i>48</i>
<i>Tableau 21 : Proportion des ménages affectés par les aléas climatiques selon l'état de la sécurité en 2021 ..</i>	<i>49</i>
<i>Tableau 22 : impact du changement climatique selon l'état sécuritaire des ménages en 2021.....</i>	<i>49</i>
<i>Tableau 23 : Répartition des personnes déplacées internes par régions en 2022 et 2023</i>	<i>50</i>
<i>Tableau 24 : répartition des personne déplacées internes retournées par région en 2023.....</i>	<i>51</i>
<i>Tableau 25 : Nombre des établissements fermés et élèves affectés pour raison d'insécurité en 2022</i>	<i>52</i>
<i>Tableau 26 : Problèmes de santé les plus fréquents parmi les ménages déplacés selon la région en 2023 (%)</i>	<i>53</i>
<i>Tableau 27 : Impact de la sécurité sur la Durée Moyenne de Scolarisation en 2021</i>	<i>55</i>
<i>Tableau 28 : Impact de la sécurité sur la durée attendue de scolarisation en 2021.....</i>	<i>55</i>
<i>Tableau 29 : Impact de la sécurité sur le revenu national par habitant en 2021</i>	<i>56</i>
<i>Tableau 30 : Impact de la sécurité sur la pauvreté multidimensionnelle des ménages en 2021</i>	<i>57</i>
<i>Tableau 31 : Impact de la sécurité sur la vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle en 2021</i>	<i>58</i>
<i>Tableau 32 : Impact de la sécurité sur la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle des ménages en 2021</i>	<i>59</i>
<i>Tableau 33 : Indice du Développement Humain en 2018 et 2021.....</i>	<i>68</i>



LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Indices Nationaux de Développement Humain (IDH) par régions en 2018 et 2021</i>	<i>28</i>
<i>Graphique 2 : Indices du Développement et d'Inégalité du Genre (IDG et IIG) par région</i>	<i>38</i>
<i>Graphique 3 : Accessibilité des services médicaux dans les zones touchées</i>	<i>52</i>
<i>Graphique 4 : Impact de la sécurité sur le développement humain en 2021</i>	<i>54</i>







RESUME EXECUTIF

Cette étude ambitionne d'analyser le contexte du développement humain au Niger en lien avec la sécurité, notamment en mesurant l'évolution des indicateurs du développement humain, de la pauvreté multidimensionnelle et la situation sécuritaire. De manière spécifique, il s'agit de : (i) Présenter l'évolution de l'indicateur IDH et ses composantes au Niger ; (ii) analyser l'évolution de l'indicateur de la pauvreté multidimensionnelle, (iii) analyser l'indice de pression planétaire ajusté aux inégalités, (iv) analyser les causes profondes de la crise sécuritaire et les dispositions réglementaires au Niger, (v) présenter le climat sécuritaire et ses facteurs, (vi) présenter le contexte sécuritaire des régions touchées par la crise, (vii) analyser l'impact de la sécurité sur chacune des dimensions de l'IDH et de l'IPM et (viii) formuler des recommandations à l'endroit des autorités et des partenaires.

Les résultats de l'étude montrent que le Niger a fourni plus d'efforts notamment dans la dimension Revenu National Brut par habitant en PPA (RNB) qui passe de 781 \$ en 2014 à 1553 \$ en 2021 et la sous-composante durée attendue de scolarisation (DAS) qui est passée de 5,8 à 7,0 ans. Ces progrès couplés à l'amélioration continue de la dimension de santé (hausse timide de 1,4 points de pourcentage entre 2014 et 2021) ont permis d'aboutir à un IDH de 0,410 en 2021 contre 0,391 en 2018 soit une hausse relative de 4,6%.

Quant à l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle, elle est de 87,1% en 2011 contre 77,2% en 2018 avant de se situer à 71,1% en 2021, soit une baisse de 16 points de pourcentage. La vulnérabilité de la population nigérienne à cette forme de privation est passée de 10,2% en 2011 à 18,0% en 2021 enregistrant une aggravation de 7,8 points de pourcentage sur la période. S'agissant de l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, une baisse de 6,5 points de pourcentage a été observée sur la période 2011-2021 due notamment aux multiples réformes et investissements dans des secteurs tels que l'eau, l'assainissement, l'électricité, l'éducation et la santé.

En matière d'inégalités sociales, l'indice du développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) qui traduit la perte de développement induite par les inégalités s'estime à 0,401 en 2021 pour un IDH de 0,410, traduisant écart relatif de 2,2%. Au niveau des inégalités liées au genre, son indice est passé de 0,648 à 0,597, soit une baisse relative de 8,5 % entre 2018 et 2021.

En ce qui concerne l'indice de pression planétaire permettant de mesurer l'empreinte carbone et l'empreinte matérielle, il est passé de 0,391 à 0,408 entraînant une perte de développement respective de 2,1% en 2018 et 2,7% en 2021.

Pour ce qui est du sentiment de la sécurité, environ 20,5% de la population s'estime en insécurité. Ce sentiment est plus prononcé dans les régions de Diffa (53,9%) et de Tillabéri (55,2%).

Les résultats de l'étude révèlent également un fort taux de criminalité urbaine (vol ou braquage) estimé à 50,8% pendant que les enlèvements et les agressions physiques se situent respectivement à 15,9% et à 16,5%. Même si le sentiment d'insécurité continue de gagner le cœur des populations, près de 90% d'entre elles déclarent avoir confiance aux Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et aux leaders communautaires et religieux, pour la gestion des conflits et la défense nationale.

Pour ce qui est des facteurs pouvant influencer l'insécurité, à savoir la mal gouvernance, la corruption, l'accentuation des inégalités sociales et les effets néfastes du changement climatique, il ressort que la population s'estimant en insécurité lie leur situation aux éléments susmentionnés plus que ceux s'estimant en sécurité.

Par rapport aux régions touchées par la crise sécuritaire, 399 059 déplacés internes ont été enregistrés en 2023 contre 356 491 en 2022 dont 17% proviennent de la région de Tillabéri et 10,2% de Diffa. Les régions de Tahoua et de Maradi même si moindre par rapport aux deux autres enregistrent également des PDIS respectivement de 7,8% et de 7,2%. Le retour des populations à leurs lieux d'origine qui est un signe d'accalmie est plus prononcé dans les régions de Diffa (57%) et de Tillabéri (23%).

Malheureusement, cette situation a entraîné au niveau du système scolaire la fermeture de 779 écoles tout niveau confondu dont 721 à Tillabéri et 24 à Diffa. La fermeture de ces établissements n'est pas sans conséquence sur les enfants en âge de fréquenter qui se sont vus hors du système. Globalement 66647 élèves ne parviennent pas à suivre leur cursus scolaire dont 34468 filles provenant essentiellement de la région de Tillabéri.

Sur le plan sanitaire, malgré la persistance de la menace, presque tous les déplacés internes affirment avoir accès aux centres de santé et aux soins de base à l'exception de la région de Tahoua ou 15% déclarent n'avoir pas accès.

S'agissant de l'analyse de l'impact de la sécurité sur le développement, le rapport met en évidence l'existence d'une forte corrélation entre les deux phénomènes et ce, quelle que soit la région considérée. Au plan national, l'IDH de la population s'estimant en insécurité est évalué à 0,406 contre 0,425 pour celle s'estimant être en sécurité, soit un écart relatif de 4,5%.

En faisant cette analyse par dimension, l'on enregistre des pertes induites par le sentiment d'insécurité respectivement de 25% pour la DMS, 11,3% pour la DAS et 4,3% pour le RNB.

Cette observation est remarquable au niveau de la pauvreté multidimensionnelle qui affiche un écart relatif de 2,6% entre les deux catégories de population.



INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Mondial sur le Développement Humain initié par les Nations Unies depuis 1990, constitue une feuille de route essentielle pour orienter les stratégies et les politiques visant à relever les défis quotidiens auxquels font face les nations. Selon le rapport 2022-2023 du PNUD, de nombreux pays africains, notamment ceux de la région sahélienne, sont classés parmi les pays à faible ou moyen Indice de Développement Humain (IDH).

Ce faible niveau constaté souligne la nécessité pour ces pays, d'accélérer la croissance et de renforcer les actions visant à améliorer le développement humain. C'est dans ce sens que le Niger produit un Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) qui constitue un cadre de réflexion stratégique permettant d'apprécier les progrès réalisés dans les trois dimensions fondamentales du développement humain que sont : (i) la création de richesse, mesurée par le Revenu National Brut (RNB) par habitant et par Parité en Pouvoir d'Achat, (ii) l'acquisition de connaissances, évaluée par la durée moyenne et attendue de scolarisation et (iii) l'amélioration de la santé, représentée par l'espérance de vie à la naissance.

Depuis la crise Libyenne en 2011, la zone sahélienne, dont fait partie le Niger, est confrontée à une menace croissante du terrorisme. Ce phénomène d'insécurité a entraîné des déplacements massifs des populations nigériennes dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri aggravant leurs conditions de vie et une baisse certaine des indicateurs du Développement Humain. Il convient de souligner qu'une amélioration du développement humain nécessite une stabilité durable, une lutte contre la corruption et une meilleure gouvernance (Cho et Tien, 2014).

La crise sécuritaire a des graves conséquences sur le tissu productif notamment agricole, le marché du travail, et la capacité des populations à accéder aux services essentiels. Les fermetures d'écoles et des formations sanitaires, les déplacements forcés, la destruction des infrastructures et la perturbation des circuits commerciaux illustrent l'impact direct de l'insécurité sur le développement humain au Niger. Ces crises renforcent les inégalités socio-économiques et engendrent une hausse des dépenses publiques de sécurité fragilisant ainsi les perspectives d'un développement humain durable, en particulier dans les zones touchées.

Conformément à l'axe stratégique 1 « Renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale », l'axe stratégique 2 « Promotion de la bonne gouvernance » et l'axe stratégique 4 « Accélération des réformes sociales » du Programme de la Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP), il devient crucial d'analyser succinctement l'impact de la sécurité sur le développement humain et de trouver des pistes permettant de maintenir et renforcer les efforts pour améliorer les conditions de vies des citoyens et parvenir à un développement durable.

Ce rapport analyse les relations entre le développement humain et la sécurité et s'articule autour de six (6) chapitres, à savoir :

- Chapitre 1 : Présentation du contexte du développement au Niger ;
- Chapitre 2 : Revue de littérature ;
- Chapitre 3 : Approche méthodologique et les sources des données ;
- Chapitre 4 : Analyse de la situation de développement humain au Niger et les Indices Régionaux de Développement Humain (IRDH) ;
- Chapitre 5 : Présentation de l'environnement sécuritaire au Niger ;
- Chapitre 6 : Analyse des interrelations entre développement humain et sécurité au Niger.

CHAPITRE I : CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT AU NIGER

1. ASPECTS PHYSIQUE, CLIMATIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

Le Niger, pays saharien et sahélien de l'Afrique de l'Ouest, est enclavé et situé entre 11°37 et 23° de latitude nord, ainsi qu'entre le méridien de Greenwich et 16° de longitude Est. Carrefour entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, il se trouve à environ 700 km au nord du Golfe de Guinée, à 1900 km à l'est de l'océan Atlantique, et à 1 200 km au sud de la Méditerranée. Avec une superficie de 1 267 000 km², le Niger est limité au nord par l'Algérie et la Libye, à l'est par le Tchad, au sud par le Nigeria et le Bénin, et à l'ouest par le Mali et le Burkina Faso. Plus des deux tiers de son territoire sont désertiques, tandis que seulement 12% de sa superficie, située au sud, est favorable à une agriculture qui reste le principal moyen de subsistance pour plus de 80% de la population.

Sur le plan climatique, le Niger subit fortement les effets du changement climatique, caractérisés par une pluviométrie mal répartie dans le temps et l'espace. Les zones les plus propices à l'agriculture sont la zone sahélo-soudanienne, qui représente 1% du territoire et reçoit en moyenne entre 600 et 800 mm de pluie par an et la zone sahélienne, qui couvre 10% du territoire avec des précipitations annuelles allant de 300 à 600 mm. Quant à la vaste zone saharienne, elle enregistre moins de 150 mm de précipitations par an.

Cette rareté des pluies s'accompagne d'une progression alarmante du désert, avec une perte de 190 000 à 200 000 hectares de terres chaque année (DS Environnement, 2022) et des températures extrêmement élevées, atteignant parfois 50°C à l'ombre dans l'est et le nord du pays. Il ressort également une variabilité de ces températures selon les saisons. En effet la région d'Agadez et certaines zones de la région de Zinder peuvent connaître des températures inférieures à 10°C pendant la saison froide. Ces conditions climatiques aggravent les risques pour la population, notamment la dégradation des terres, l'ensablement des points d'eau et la perte de bétail ainsi que d'autres ressources naturelles cruciales.

Concernant les ressources en eau, en plus du fleuve Niger, qui traverse le pays sur 500 km, le Niger possède d'autres cours d'eau permanents importants, tels que la mare de Guidimouni dans la région de Zinder, celle de Tabalak dans la région de Tahoua, la Komadougou Yobé partagée avec le Nigeria, le lac de Madarounfa dans la région de Maradi et le lac Tchad dans la région de Diffa.

Le Niger a connu une forte croissance démographique au cours des dernières décennies. En 2024, sa population est estimée à 26 312 034 habitants (Projection démographique 2012-2024, INS) contre 17 138 707 en 2012 (RGPH, 2012). Avec un taux de doublement de la population tous les 19 ans, le taux d'accroissement annuel est l'un des plus élevés au monde, atteignant 3,9% (RGPH, 2012). En effet, le taux de fécondité est passé de 7,6 enfants par femme en 2012 à 6,2 en 2021 (ENAFEME, 2021). La proportion de moins de 15 ans est estimée à 49% en 2024. Cette dynamique démographique a abouti à une population majoritairement jeune et rurale, avec un faible taux d'urbanisation de 16,2% en 2012. La densité de population est passée de 13,5 habitants par kilomètre carré en 2012 à 20,8 en 2024, mais la plupart des Nigériens vivent dans la bande sud du pays, où les conditions sont plus favorables aux activités agropastorales.

2. PAUVRETE, INEGALITES ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

A l'instar de tous les pays du monde, le Niger s'est engagé dans la lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre de politiques visant à améliorer l'accès de population aux services sociaux de base. Entre 1990 et 2022, les résultats des différentes enquêtes menées par l'Institut National de la



Statistique (INS) ont révélé une diminution significative de la pauvreté, avec une baisse de près de 22 points de pourcentage. L'incidence de la pauvreté est ainsi passée de 63% en 1993 à 45,4% en 2014, puis à 40,8% en 2018 avant de se situer à 41,3% en 2021 (EHCVM, 2014 et 2021-2022).

On note une amélioration notable de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté. En 2021, la profondeur de la pauvreté s'établissait à 9,9% contre 11,2% en 2018 et 13,3% en 2014 (EHCVM, 2014 et 2021-2022). S'agissant de la sévérité, elle était de 3,4% en 2021 contre 4,3% en 2018 et 5,4% en 2014 (EHCVM, 2014 et 2021-2022). Ces diminutions correspondent respectivement à des baisses de 3,4 et 2 points de pourcentage sur la période de 2014 à 2021.

En dépit de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN, 2017-2025), le taux de la Malnutrition Aiguë Globale (MAG) reste élevé (>10% selon la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé) depuis plus d'une dizaine d'années. En effet, la prévalence de la Malnutrition Aiguë Globale chez les enfants de 6 à 59 mois a connu une évolution en dents de scies entre 2014 et 2022, passant de 14,8% en 2014 à 10,3% en 2016 puis à 15% en 2018 pour s'établir à 16,1% en 2022 (Enquête SMART, 2014-2022).

Il faut noter aussi que la malnutrition chronique (retard de croissance) qui a une lourde tribu sur le développement cognitif chez les enfants de moins de cinq ans et dont les conséquences peuvent être irréversibles demeure quant à lui au-dessus du seuil très élevé de 30% fixé par l'OMS. Cette prévalence se situe à 47% en 2022 (Enquête SMART, 2022).

Quant à l'accès de l'eau potable bien qu'en hausse au Niger, il se répartit de manière disproportionnée selon le milieu de résidence. En effet la proportion de la population ayant accès au service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité, en milieu urbain est passée de 35,5% en 2018 à 52,7% en 2022 (PROSEHA, 2018-2022), pour une valeur cible attendue de 60,5% en 2026 (CMR du PRSP, 2024-2026). En milieu rural, cette proportion est très faible (moins de 5%) de 2018 à 2022. Toutefois, il est attendu de cet indicateur une valeur cible de 13,8% en 2026 (CMR du PRSP, 2024-2026).

En matière d'assainissement, l'accès des services gérés en toute sécurité est faible surtout en milieu rural. En effet, la proportion de la population vivant en milieu urbain utilisant ce service est passée de 19,6% en 2018 à 33,1% en 2020 et chute à 19,1% en 2022 (PROSEHA, 2018-2022). Cette variation pourrait s'expliquer par la persistance des pratiques habituelles rendant non adaptées les nouvelles installations. Au vu de cette tendance, il est attendu de cet indicateur un niveau de 25,6% en 2026 (CMR du PRSP, 2024-2026).

S'agissant de l'accès à l'électricité, la proportion des ménages nigériens qui ont accès au réseau électrique est de 19,6% en 2021 dont 67,4% des ménages en milieu urbain contre 10,3% en milieu rural (EHCVM, 2021-2022).

Pour ce qui est de l'éducation, malgré les efforts du gouvernement nigérien et de ses partenaires, le taux brut de scolarisation au primaire a chuté de 6 points de pourcentage entre 2015 et 2023, passant de 74,6 % à 68,5 % (Annuaire statistique du MEN, 2015-2023), principalement en raison de la demande croissante en éducation et la situation sécuritaire du pays. Le taux net de scolarisation primaire a également baissé, passant de 63,7 % en 2015 à 62,3 % en 2023, soit une diminution de 1,4 point (Annuaire statistique du MEN, 2015-2023).

Pour le premier cycle du secondaire, le taux brut de scolarisation a baissé de près de 2 points, passant de 29,5% en 2015 à 27,6% en 2023, tandis que le taux net est resté relativement stable de 21,7% en 2015 à 21,6% en 2023 (Annuaire statistique du MEN, 2015-2023). En revanche, au niveau du second cycle du secondaire, le taux brut de scolarisation a connu une amélioration, passant de 7% en 2015 à 8,8% en 2023. Quant au taux net de scolarisation, il a connu une légère augmentation de 0,6 point de pourcentage en passant de 4% en 2015 à 4,6% en 2023 (Annuaire statistique du MEN, 2015-2023).

Le secteur de la santé a également connu des améliorations grâce notamment à la mise en œuvre de plusieurs cadres stratégiques dont le Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2017-2021 et le Plan de Développement Sanitaire et Social (PDSS) 2022-2026. Ainsi, entre 2015 et 2021, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a légèrement diminué, passant de 126‰ à 123‰ (ENISED, 2015 et ENAFEME, 2021). Cependant, sur la même période, le taux de mortalité néonatale a augmenté, passant de 24‰ en 2015 à 43‰ en 2021 (ENISED, 2015 et ENAFEME, 2021).

Le taux de mortalité maternelle a enregistré une baisse significative entre 2012 et 2015, passant de 625 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012 à 520 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015 (EDSN-MICS, 2012 et ENISED 2015). Toutefois, des progrès notables ont également été réalisés dans la lutte contre le VIH/SIDA, avec une diminution de la prévalence, qui est passée de 0,08 % en 2018 à 0,01 % en 2023 (Annuaire statistique du Ministère de la Santé, 2023).

Concernant la prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union, celle-ci a reculé, passant de 12 % en 2012 à 10 % en 2021 (EDSN-MICS, 2012 et ENAFEME 2021). Le taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié a quant à lui progressé, passant de 40 % en 2015 à 45 % en 2021 (ENISED, 2015 et ENAFEME, 2021).

En matière de vaccination, la couverture vaccinale des enfants âgés de 12 à 23 mois a connu une baisse préoccupante. Le taux d'enfants complètement vaccinés est passé de 52 % en 2012 (EDSN-MICS, 2012) à seulement 33 % en 2021 (ENAFEME, 2021), bien en deçà de l'objectif de 95 % fixé pour la couverture vaccinale.

3. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DU NIGER

Le Niger s'est inscrit entre 2018-2022 dans une nouvelle dynamique de croissance avec 6,0% en moyenne annuelle malgré la juxtaposition des crises climatiques et sécuritaires. Cette performance est tirée par le secteur primaire avec une contribution moyenne de 2,7% à la croissance globale du PIB.

Plus précisément en 2022, le secteur primaire a connu une augmentation significative de 25,5% par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle une baisse de 5,1% avait été enregistrée.

Cette augmentation est principalement attribuable à un fort rebond dans la production agricole, qui a augmenté de 35,2%. Avec une contribution de 8,8 points de pourcentage à la croissance du PIB en 2022, sa part est passée de 36,5% en 2021 à 41,4% en 2022 et d'une croissance annuelle moyenne qui s'est établie à 7,9% sur la période 2018-2022 (Comptes économiques, avril 2023).

Quant au secteur secondaire, il a contribué à hauteur de 0,5 point de pourcentage à la croissance du PIB en 2022. Sa part dans le PIB est passée de 20,8% en 2021 à 18,9% en 2022. La croissance annuelle moyenne du secteur secondaire sur la période 2018-2022 s'est établie à 4,7%.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, il a maintenu sa tendance à la hausse, amorcée en 2021 après deux ans de décroissance due aux mesures prises pour lutter contre la propagation de la pandémie de la Covid-19. Ainsi, le taux de croissance du secteur tertiaire s'est établi à 5,6% en 2022, en comparaison à 5,3% en 2021 et 2,1% en 2020. Avec une contribution de 37% à la formation du PIB, il enregistre une croissance annuelle moyenne de 5% sur la période 2018 à 2022.

Du côté des taux d'imposition sur les produits en 2022, une augmentation de 7,6% a été enregistrée maintenant ainsi une tendance similaire à celle de l'année précédente, mais à un rythme relativement moins élevé, puisque la hausse était de 8,3 % en 2021. Leur contribution au PIB est passée de 5,6% en 2021 à 5,2% en 2022.



S'agissant de la demande globale, la consommation finale des ménages, qui représente la composante la plus importante du PIB, a enregistré une augmentation de 4,5% en 2022 contre 2,8% en 2021. Sa part dans le PIB s'est établie à 65,5% en 2022, en baisse par rapport à 70% en 2021. La consommation des administrations publiques quant à elle a subi une hausse de 7,1% en 2022, en comparaison à 5,2% en 2021. Quant à la formation brute de capital fixe a enregistré une augmentation de 6,6% en 2022, après avoir connu une faible croissance de 0,4% en 2021 et une baisse de 0,3% en 2020.

On note aussi en 2022, les échanges extérieurs ont été caractérisés par une augmentation de 3,8% des importations en volume, comparé à 6,4% en 2021 et 2,7% en 2020. S'agissant des exportations, elles ont enregistré une contraction de 0,3% en 2022 après avoir connu une augmentation de 4,1% en 2021. Cela a conduit à une légère amélioration du déficit du commerce extérieur, qui est passé de 16,7% du PIB en 2021 à 16,1% du PIB en 2022. La propension moyenne à importer a diminué, passant de 27,0% en 2021 à 25,4% en 2022. Une baisse similaire a été observée pour la propension moyenne à exporter, passant de 10,3% à 9,3% conduisant à un taux de couverture des importations par les exportations de 36,4% en 2022 contre 38,1% en 2021 et 39,5% en 2020.

Dans le cadre des finances publiques, les recettes budgétaires du Niger ont légèrement diminué, passant de 10,7% en 2021 à 10,1% du PIB en 2022. Cette baisse est principalement due à une diminution des recettes fiscales, qui sont passées de 10,1% à 9,4% du PIB. Cela reflète une baisse de l'efficacité ou de la capacité des régies financières à collecter les impôts et taxes, ce qui pourrait être attribué à un ralentissement de l'activité économique lié notamment au contexte international et l'insécurité dans certaines régions du pays.

Les dépenses publiques totales ont également connu une baisse considérable, passant de 24,3% du PIB en 2021 à 21,6% en 2022. Quant aux dépenses courantes, elles ont été réduites de 10,7% à 10%, tandis que les dépenses en capital, qui concernent les investissements, ont chuté de 13,1% à 10,8% du PIB. Cette baisse des dépenses en capital peut être un signe de contraintes budgétaires limitant les investissements dans les infrastructures ou les grands projets de développement. Cela a contribué à une amélioration du solde budgétaire global hors dons, bien que celui-ci reste négatif.

Il ressort également une augmentation significative de l'encours de la dette extérieure, qui est passé de 26 % à 34,1 % du PIB entre 2021 et 2022. Cette hausse reflète une dépendance accrue aux financements extérieurs pour combler le déficit budgétaire, en dépit de la réduction des dépenses. Le solde budgétaire global, incluant les dons, s'est toutefois légèrement amélioré, passant de -6,1 % à -5,4 % du PIB, grâce probablement à une meilleure gestion des dons et des emprunts extérieurs.

Par rapport aux échanges extérieurs, l'on note une détérioration entre 2021 et 2022. En effet, la balance commerciale est passée de -10,8% à -12% du PIB, indiquant une aggravation du déficit commercial. Les exportations de biens et services ont baissé de 10,3% à 9,3% du PIB, de même que les importations qui sont passées de 27% à 25,4% du PIB. Toutefois, cette réduction des importations n'a pas suffi à améliorer le taux de couverture du commerce extérieur, qui est passé de 38,1% en 2021 à 36,4% en 2022. La balance des transactions courantes, hors dons, s'est également détériorée, passant de -14,1% à -15,59% du PIB, accentuant le déséquilibre externe du pays. Enfin, le solde de la balance des paiements a connu une chute brutale, passant d'un excédent de 140,2 milliards de FCFA en 2021 à un déficit de 1,4 milliard de FCFA en 2022, reflétant une pression croissante sur les réserves de change du pays.

Du côté de la monnaie, une légère baisse des avoirs extérieurs nets est observée entre 2021 et 2022 (700,9 à 699,4 milliards de FCFA), indiquant une érosion des réserves en devises étrangères. En revanche, les crédits à l'économie ont légèrement augmenté, passant de 1 351,5 à 1 357,7

milliards de FCFA, traduisant un soutien continu du secteur bancaire à l'activité économique. La masse monétaire a quant à elle connu une croissance notable, passant de 1 663,8 en 2021 à 1 862,1 milliards de FCFA en 2022, ce qui pourrait refléter une augmentation des liquidités dans l'économie.

Enfin, la situation des prix et de l'inflation au Niger montre une accélération de l'inflation annuelle moyenne, passant de 3,8% en 2021 à 4,2% en 2022, traduisant une pression inflationniste croissante sur l'ensemble de l'année. Toutefois, l'inflation en glissement annuel a connu une baisse, passant de 4,9% en 2021 à 3,1% en 2022, indiquant un ralentissement temporaire de la hausse des prix en fin d'année. Le déflateur du PIB, qui mesure les variations de prix de l'économie globale s'est vu en hausse passant de 3,1 % en 2021 à 4 % en 2022, signalant une augmentation des prix dans l'économie nationale. En outre, le taux de change annuel moyen du dollar US s'est déprécié, passant de 581 FCFA en 2021 à 617,2 FCFA en 2022, traduisant une perte de valeur du franc CFA par rapport au dollar américain.

4. IMPACT DES SANCTIONS ET PERSPECTIVES

L'activité économique a été ralentie de 2,5% en 2023, suite notamment aux sanctions économiques et financières infligées au Niger par la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de certains partenaires au développement en raison des événements du 26 juillet. Toutefois les perspectives économiques pour 2024 et 2025 sont favorables selon le Fond Monétaire International (respectivement 10,4% et 7,9%). La croissance devrait être principalement soutenue par les hydrocarbures avec une production de pétrole brut qui devrait quintupler, passant de 20 000 à environ 100 000 barils par jour et par la résilience du secteur agricole.

Les effets des sanctions économiques infligées se sont traduits par :

- Une hausse généralisée des prix des produits de première nécessité ;
- Le ralentissement des échanges commerciaux ;
- Dysfonctionnement des services sociaux de base (ruptures de stock de médicament, blocage des services) ;
- La dégradation des conditions de vie des ménages ;
- La crise des liquidités dans l'économie ;
- La suspension de la fourniture de l'énergie électrique par le Nigeria ;
- Généralisation du climat d'insécurité.



CHAPITRE II : REVUE DE LA SECURITE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN AU NIGER

Le concept de développement humain, tel que formulé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), met en avant l'importance de garantir aux individus la possibilité de vivre longtemps en bonne santé, d'accéder au savoir et de disposer de ressources économiques suffisantes pour assurer un niveau de vie décent. La sécurité d'un État constitue également une composante sous-jacente essentielle à la réalisation d'un développement humain inclusif et durable.

Dans un contexte de vulnérabilité comme celui du Niger, où la sécurité est fragilisée par l'extrémisme violent, les conflits communautaires et les effets du changement climatique, le lien entre développement humain et sécurité devient une question centrale.

Cette revue de littérature se divise en deux parties : une revue théorique examinant les approches conceptuelles et théoriques sur les relations entre développement humain et sécurité, et une revue empirique qui explore les études menées sur l'impact spécifique de la sécurité sur le développement humain, avec une attention particulière au Niger.

1. REVUE THEORIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET LA SECURITE

1.1 SOUVERAINETE NATIONALE

La souveraineté nationale est un principe fondamental du droit international qui désigne le pouvoir suprême qu'un État exerce sur son territoire, ses populations et ses affaires intérieures, sans ingérence extérieure (Charte des Nations Unies, 1945). Ce concept s'appuie sur l'idée que l'État est l'autorité ultime sur ses décisions politiques, économiques, législatives et judiciaires. Cette souveraineté repose sur quatre principes fondamentaux que sont :

- **Indépendance politique** : Cela signifie que l'État a le droit de définir son propre régime politique et de choisir son gouvernement sans interférence d'autres États ou organisations internationales.
- **Intégrité territoriale** : Le territoire d'un État est inviolable et toute intervention étrangère dans ses affaires territoriales est considérée comme une violation de la souveraineté nationale.
- **Autorité juridique** : L'État possède le monopole de la création et de l'application des lois sur son territoire. Il est responsable de protéger les droits de ses citoyens et de maintenir l'ordre public.
- **Autonomie économique** : L'État a le pouvoir de gérer ses ressources naturelles, son économie et ses finances selon ses priorités nationales sans être contraint par des influences étrangères ou des pressions économiques externes.

La Déclaration des Nations Unies et la Charte des Nations Unies (1945) consacrent ce principe en affirmant le droit des États à l'autodétermination, tout en appelant à respecter la souveraineté de chaque nation. Toutefois, dans un monde globalisé, la souveraineté nationale est parfois mise à l'épreuve par des dynamiques internationales comme les traités commerciaux, les interventions militaires, les accords multilatéraux et la coopération dans des domaines spécifiques comme la sécurité ou l'environnement.

Depuis les événements du 26 juillet 2023 au Niger, la souveraineté nationale est devenue un enjeu majeur, notamment face aux défis sécuritaires liés au terrorisme et aux ingérences transfrontalières. Le pays cherche à maintenir son intégrité territoriale et la sécurisation des

personnes et leurs biens tout en diversifiant ses partenaires et en révisant les accords de coopération notamment en matière de défense et de sécurité.

1.2 SECURITE PHYSIQUE DES PERSONNES

La sécurité physique est généralement définie comme l'absence de menaces directes à l'intégrité physique des personnes, que ces menaces proviennent de violences interpersonnelles, de conflits armés ou de répressions étatiques. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 1994), la sécurité physique est au cœur de la sécurité humaine, car sans la protection contre la violence directe, les individus ne peuvent exercer pleinement leurs droits, ni participer activement à la vie économique et sociale.

La sécurité physique implique la protection contre les menaces telles que les agressions, les violences domestiques, les enlèvements, et dans le contexte du Niger, les conflits armés, les attaques terroristes et les banditismes transfrontaliers. Cette forme de sécurité est un enjeu majeur dans des zones comme Agadez, Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri, où la violence des groupes armés compromet la stabilité et le développement humain.

1.3 SECURITE ECONOMIQUE

La sécurité économique fait référence à la capacité des individus à maintenir un niveau de vie décent et stable à travers un accès garanti à des sources de revenus. Selon Chambers (1989), la sécurité économique concerne la disponibilité de ressources suffisantes pour répondre aux besoins de base, y compris l'alimentation, le logement, l'éducation et la santé.

Au Niger, la sécurité économique est fragile en raison de la dépendance de l'économie au secteur primaire (agriculture et élevage), souvent affecté par les sécheresses, les inondations, l'insécurité et les conflits.

1.4 SECURITE ALIMENTAIRE

La FAO (1996) définit la sécurité alimentaire comme la situation où tous les individus, à tout moment, ont un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques pour mener une vie active et en bonne santé. Cette dimension est cruciale dans un pays comme le Niger, où la récurrence des sécheresses et les conflits perturbent les chaînes d'approvisionnement alimentaires, créant des situations d'insécurité alimentaire aiguë.

La Banque Mondiale (2022) souligne que l'insécurité alimentaire au Niger est exacerbée par l'insécurité physique dans les zones rurales, empêchant les agriculteurs d'accéder à leurs champs, et par les déplacements internes qui augmentent la pression sur les ressources disponibles dans les communautés d'accueil.

1.5 SECURITE SANITAIRE

La sécurité sanitaire renvoie à la protection des populations contre les menaces à la santé publique, qu'il s'agisse de maladies infectieuses, de pandémies ou d'un accès insuffisant aux soins médicaux. Selon le PNUD en 2014, la sécurité sanitaire fait partie des piliers de la sécurité humaine car elle influence directement la capacité des individus à vivre longtemps et en bonne santé.

Dans le cas du Niger, les infrastructures de santé sont souvent limitées, en particulier dans les zones touchées par l'insécurité. Les conflits et déplacements de population rendent difficile l'accès aux services de santé, aggravant ainsi les indicateurs de mortalité infantile et maternelle. En 2024, des épidémies récurrentes comme la méningite et le choléra continuent de poser des défis



importants en termes de sécurité sanitaire.

1.6 SECURITE ENVIRONNEMENTALE

La sécurité environnementale concerne la protection contre les dégradations de l'environnement qui menacent la survie des individus. Elle inclut les dangers liés au changement climatique, à la désertification, à la pollution et à l'épuisement des ressources naturelles. La Commission des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD, 2005) définit la sécurité environnementale comme la capacité à maintenir des conditions écologiques favorables à la vie humaine.

Le Niger, situé en grande partie dans une région sahélienne aride, est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, tels que les sécheresses récurrentes, la désertification et les inondations saisonnières. Ces phénomènes contribuent à l'insécurité alimentaire et à la dégradation des moyens de subsistance, particulièrement pour les communautés rurales qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage.

1.7 SECURITE HUMAINE

Le concept de sécurité humaine a émergé dans les années 1990 en réponse aux limitations de la notion traditionnelle de sécurité, axée principalement sur la protection des frontières et la souveraineté nationale. Ul Haq (1995), l'un des pionniers de ce concept, définit la sécurité humaine comme « la protection des libertés vitales des individus », englobant la sécurité physique, économique, alimentaire, sanitaire et environnementale.

La sécurité humaine, dans cette perspective, est étroitement liée au développement humain. Amartya Sen (1999), dans son approche des capacités, soutient que le développement ne peut être atteint que si les individus sont protégés contre les menaces à leur sécurité, qu'elles soient économiques, politiques ou sociales. Sen souligne que les conflits armés et l'insécurité privent les individus de leurs libertés fondamentales, ce qui empêche leur participation active à la vie économique, sociale et politique.

2. THEORIES SUR LA RELATION ENTRE DEVELOPPEMENT ET SECURITE

2.1 APPROCHE DE PIEGE DES CONFLITS

Plusieurs théories économiques et sociologiques ont cherché à conceptualiser les relations entre sécurité et développement. L'approche de Collier et Hoeffler (2004), connue sous le nom de « piège des conflits », soutient que les conflits et l'insécurité créent une dynamique d'appauvrissement à long terme. Selon ces auteurs, les conflits violents réduisent le PIB des pays affectés de 2 à 3% par an, entraînant ainsi des baisses durables des niveaux de développement humain. L'impact de l'insécurité sur le développement se manifeste à travers l'affaiblissement des infrastructures, la diminution de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que l'augmentation des déplacements de populations.

En ce sens, Stewart (2002) introduit la notion de « sécurité horizontale » pour expliquer comment les inégalités entre groupes ethniques ou régionaux, en matière d'accès aux ressources et aux opportunités économiques, sont à la fois une cause et une conséquence des conflits armés. Cette approche semble adaptée au contexte du Niger qui est exposé à plusieurs formes de conflits.

2.2 MODELE DE SECURITE DURABLE

Le modèle de sécurité durable, promu par des institutions comme le PNUD (2013), met l'accent sur la nécessité d'intégrer les interventions sécuritaires aux stratégies de développement. Selon ce modèle, la sécurité et le développement sont interdépendants : une amélioration de la sécurité permet des progrès dans le développement humain, tandis qu'une augmentation du bien-être des populations peut réduire les sources d'insécurité. Ce cadre théorique est important pour des pays comme le Niger, où les menaces sécuritaires sont multiples (terrorisme, conflits internes, catastrophes naturelles) et influencent directement les dimensions du développement humain.

3. REVUE EMPIRIQUE SECURITE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN

3.1 SECURITE ET SANTE PUBLIQUE

La sécurité est un facteur déterminant dans l'accès aux services de santé et la performance des systèmes de santé, particulièrement dans les pays confrontés à des conflits, à des crises humanitaires, ou à une insécurité généralisée. Plusieurs études montrent que l'insécurité affecte négativement les infrastructures sanitaires, la disponibilité des soins, et les indicateurs de santé publique, tels que la mortalité infantile et maternelle. Voici quatre études majeures qui analysent cette relation entre sécurité et santé publique :

Guha-Sapir et al. (2005) ont examiné l'impact des conflits armés sur la santé publique dans plusieurs pays, notamment en Afrique subsaharienne. Ils montrent que les conflits entraînent des perturbations majeures dans la fourniture des services de santé de base, ce qui augmente les taux de mortalité maternelle et infantile. Les conflits détruisent les infrastructures médicales, créent des déplacements massifs de populations et perturbent les chaînes d'approvisionnement en médicaments essentiels et en vaccins. Le Niger, bien qu'ayant une histoire moins intense de conflits comparé à d'autres pays, subit néanmoins des conséquences sanitaires similaires, surtout dans les régions frontalières avec le Mali et le Nigéria.

Thomson, G. et al. (2012) ont exploré l'impact des violences armées sur la santé publique dans les contextes de guerres civiles et d'insurrections. L'analyse démontre que les périodes d'insécurité extrême perturbent l'accès aux soins et augmentent les taux de mortalité due à des maladies évitables. L'étude s'intéresse particulièrement à l'accès aux soins prénataux et à l'accouchement assisté, montrant que les femmes enceintes dans les zones de conflit subissent des complications plus importantes en raison de l'absence d'infrastructures et de professionnels de santé.

De Jong, J. et al. (2013) dans « War Trauma and Mental Health in Sub-Saharan Africa » ont mis en lumière l'impact des conflits armés sur la santé mentale des populations en Afrique subsaharienne, en particulier au Niger et au Mali. Ils ont conclu que les violences armées conduisent à des troubles mentaux tels que le Syndrome de Stress Post-Traumatique (SSPT), l'anxiété, et la dépression affaiblissant ainsi la dimension sanitaire du développement humain.

Blanchet, K. et al. (2017) ont conduit une étude « Health Systems in Fragile States : A Case Study of Niger ». Dans cette étude, les auteurs analysent les systèmes de santé dans les États fragiles, en prenant le Niger comme étude de cas. Ils examinent l'impact de la fragilité sécuritaire sur la performance des systèmes de santé, montrant que l'insécurité entrave la mise en place de services de santé équitables et accessibles. L'étude souligne également les effets à long terme de l'insécurité sur la santé publique, avec un affaiblissement général des services de soins primaires, y compris la vaccination, la nutrition et les soins pédiatriques.

Les résultats des études empiriques confirment que l'insécurité a un effet dévastateur sur la santé publique, notamment dans les contextes de conflits prolongés ou de violences chroniques. En



perturbant les systèmes de santé, les conflits et l'insécurité compromettent les efforts de développement humain, augmentent la mortalité et morbidité évitables, et aggravent les disparités en matière de soins. Au Niger, bien que la situation sécuritaire ne soit pas aussi grave que dans d'autres pays, les régions en proie à des violences liées aux groupes armés et aux insurrections terroristes subissent des conséquences sanitaires dramatiques.

3.2 SECURITE ET EDUCATION

La sécurité joue un rôle crucial dans l'accès à l'éducation, particulièrement dans les zones affectées par des conflits, des crises humanitaires, ou une insécurité chronique. L'accès et la qualité de l'éducation sont considérablement réduits dans des contextes où les infrastructures éducatives sont menacées ou détruites et où les populations sont déplacées. Plusieurs études empiriques ont analysé l'impact de l'insécurité sur l'éducation, démontrant que l'instabilité entrave la progression scolaire, exacerbe les inégalités et compromet les objectifs de développement humain. Voici quatre études majeures qui explorent la relation entre sécurité et éducation.

La Banque Mondiale à travers Buckland, P. (2005) a examiné dans « Reshaping the Future : Education and Post-Conflict Reconstruction », l'impact des conflits armés sur les systèmes éducatifs dans plusieurs pays post-conflit, notamment en Afrique. Elle montre que les conflits détruisent les infrastructures éducatives, forcent la fermeture des écoles, et déplacent les enseignants et les élèves. Dans les contextes post-conflit, la reconstruction du système éducatif est un défi majeur, car les gouvernements doivent à la fois répondre aux besoins urgents et reconstruire un système éducatif durable. L'étude souligne que dans des contextes d'insécurité comme le Niger, les systèmes éducatifs doivent être résilients pour répondre aux crises tout en assurant la continuité des apprentissages.

Justino, P. (2010) a analysé dans « How Does Violent Conflict Impact on Individual Educational Outcomes ? » la relation entre les conflits violents et les résultats éducatifs des enfants et des jeunes. En explorant les données de plusieurs pays en développement, incluant des études de cas comme le Nigéria et la Sierra Leone, il ressort que les enfants vivant dans des zones de conflit ont des taux de fréquentation scolaire plus faibles et des résultats éducatifs inférieurs par rapport à ceux vivant dans des zones stables. Les enfants qui subissent directement ou indirectement la violence armée sont souvent contraints d'abandonner l'école, compromettant leurs perspectives d'emploi et de revenus futurs.

Chamrbagwala, R. et Morán, H. E. (2011) dans « The Human Capital Consequences of Civil War : Evidence from Guatemala » ont examiné les conséquences des guerres civiles sur le capital humain, en particulier l'éducation. Analysant le cas de la guerre civile guatémaltèque, les auteurs ont montré que les régions touchées par le conflit connaissent une réduction importante des années de scolarité et un faible niveau d'alphabétisation parmi les jeunes générations. Le conflit affecte non seulement l'accès à l'éducation, mais aussi la qualité de l'enseignement, car les écoles manquent souvent de ressources essentielles et les enseignants sont exposés à des niveaux élevés de stress et d'insécurité.

Fischer, M. et al. (2019) dans « Armed Conflict, Insecurity, and Educational Outcomes : Evidence from Sub-Saharan Africa » ont analysé l'impact de l'insécurité et des conflits armés sur les résultats éducatifs dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, y compris le Niger. Les auteurs montrent que la violence armée affecte la fréquentation scolaire et la qualité des apprentissages, en particulier dans les zones rurales. Le déplacement des populations, la destruction des infrastructures éducatives et l'enrôlement des jeunes dans des groupes armés contribuent à une baisse significative des indicateurs éducatifs dans ces régions. En outre, l'insécurité réduit la capacité des gouvernements à fournir des services éducatifs, exacerbant les inégalités entre les

régions.

En somme, la sécurité est un facteur clé pour le bon fonctionnement des systèmes éducatifs et pour assurer l'accès équitable à l'éducation. Les conflits armés, l'insécurité et les crises prolongées perturbent les processus d'apprentissage en limitant l'accès aux infrastructures éducatives, en réduisant la qualité de l'enseignement, et en augmentant les taux de décrochage scolaire. Dans le contexte du Niger, l'insécurité dans les régions frontalières (notamment Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi) a eu un impact direct sur l'accès à l'éducation, compromettant les efforts du pays pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 4 portant sur une éducation inclusive et de qualité pour tous.

3.3 SECURITE ET ECONOMIE

La sécurité est un facteur déterminant pour le développement économique des pays, particulièrement dans les zones touchées par des conflits, des insurrections, ou une insécurité persistante. L'instabilité sécuritaire affecte négativement les infrastructures économiques, les investissements, la création d'emplois et la productivité. De nombreuses études montrent que l'insécurité freine la croissance économique et accroît les inégalités socio-économiques. Voici quelques études qui analysent les effets de la sécurité sur l'économie.

Collier, P. (2003) dans « The Bottom Billion : Why the Poorest Countries are Failing and What Can Be Done About It » a montré que les conflits et l'insécurité ont des effets dévastateurs sur la croissance économique des pays en développement, en particulier ceux dits du « milliard du bas », où les institutions sont faibles et les conflits fréquents. Il démontre que les pays qui connaissent des conflits violents voient souvent leur PIB chuter de manière significative (2 à 3% par an), notamment en raison de la destruction des infrastructures, de la fuite des capitaux, et de l'absence de perspectives d'investissements étrangers.

Abadie, A. & Gardeazabal, J. (2003) dans « The Economic Costs of Conflict : A Case Study of the Basque Country » ont examiné l'impact de la violence politique sur l'économie du Pays basque en ©. Les auteurs utilisent une méthode de double différence pour montrer que l'insécurité due aux activités terroristes d'ETA a considérablement réduit les investissements et la croissance économique de la région. Ils estiment qu'en moyenne, les conflits violents ont entraîné une baisse de 10% du PIB régional.

Blattman, C. & Miguel, E. (2010) ont mené une étude approfondie sur les impacts des guerres civiles sur les économies nationales, en examinant les liens entre conflits, croissance économique et développement. L'analyse révèle que les guerres civiles entraînent des coûts économiques directs (destruction des infrastructures, perturbation des marchés) et indirects (perte de capital humain, baisse de l'investissement privé). Ils ont souligné que les effets des conflits armés peuvent perdurer longtemps après la fin des hostilités, réduisant les perspectives de développement économique pour les générations futures. Ces conflits pourraient entraîner une baisse de la croissance économique de 10 à 15% dans les pays ayant connu la guerre, une perte massive d'investissements étrangers et un ralentissement du commerce international.

Rother, B. & al. (2016) dans « The Economic Impact of Conflicts and the Refugee Crisis in the Middle East and North Africa » ont examiné l'impact économique des conflits en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, en se concentrant sur les coûts liés aux réfugiés et aux déplacements de populations. Les auteurs montrent que les pays affectés par des conflits prolongés voient leur économie stagner, notamment à cause de la destruction des infrastructures, du déplacement des travailleurs et de la perturbation des échanges commerciaux. Ils soulignent également que les pays voisins accueillant des réfugiés, tels que le Niger, subissent une pression économique supplémentaire en raison des besoins humanitaires et de la concurrence accrue sur les marchés



de travaux locaux.

En définitive, les études empiriques montrent que l'insécurité a un effet négatif significatif sur les performances économiques des pays en développement. Dans le cas du Niger, l'insécurité liée aux attaques terroristes et aux tensions régionales a freiné la croissance économique, réduit les investissements étrangers, et exacerbé les inégalités régionales. Les infrastructures économiques dans les régions touchées par les conflits sont détruites, les chaînes d'approvisionnement sont perturbées, et les perspectives de développement sont compromises.

Un autre aspect empirique crucial concerne les déplacements forcés, conséquence directe des conflits armés. A ce titre, Ferris et Stark (2012) ont montré que les populations déplacées souffrent d'un accès réduit aux services de base tels que l'éducation, la santé et l'emploi, ce qui compromet gravement leur développement à long terme.

Au Niger, les déplacements internes causés par les violences dans les régions de Tillabéri et Diffa se sont intensifiés au cours de ces dernières années, entraînant une pression accrue sur les ressources locales et aggravant les conditions socio-économiques des communautés d'accueil. Ces déplacements perturbent également les structures familiales et communautaires, ce qui limite les opportunités de développement économique et social.

Les recherches théoriques et empiriques montrent que la sécurité est un facteur fondamental du développement humain. Pour le Niger, où l'insécurité due aux conflits armés, au terrorisme et aux catastrophes naturelles continue de croître, l'impact sur les dimensions de la santé, de l'éducation et de l'économie est profond. La mise en œuvre de politiques intégrées de sécurité et de développement est essentielle pour surmonter ces défis.



CHAPITRE 3 : APPROCHES METHODOLOGIQUES ET SOURCES DES DONNEES

Ce chapitre décrit la méthodologie utilisée pour calculer l'Indice de Développement Humain (IDH), ainsi que les autres indicateurs connexes tels que l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) et l'Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI). Il expose également les principales sources de données utilisées pour analyser la relation développement humain et sécurité.

1. METHODOLOGIE DE CALCUL DE L'INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

L'Indice de Développement Humain (IDH) a été développé en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le but de classer les pays selon leur niveau de développement humain. Cet indice composite prend en compte trois dimensions essentielles : l'espérance de vie, l'éducation et le revenu. L'objectif est d'offrir une perspective plus large du développement humain, contrairement à des indicateurs économiques plus traditionnels comme le Produit Intérieur Brut (PIB), qui ne reflètent pas toujours la qualité de vie des populations.

Il a été conçu pour répondre aux insuffisances de la comparaison des pays fondée uniquement sur le PIB ou le Revenu National Brut (RNB) par habitant. Le PIB, bien que pertinent pour mesurer la croissance économique, ne permet pas d'évaluer d'autres dimensions du bien-être telles que la santé et l'éducation. Il est possible qu'un pays enregistre un fort taux de croissance économique sans pour autant que les conditions de vie de sa population ne s'améliorent. C'est dans cette optique que l'IDH permet de capter un ensemble plus large de facteurs influençant le développement humain.

C'est donc un indice composite, calculé à partir de ces trois dimensions. Sa valeur varie entre 0 (indiquant un développement très faible) et 1 (développement maximal). Plus l'indice est proche de 1, meilleures sont les conditions de vie dans le pays.

Le calcul de l'IDH se fait en plusieurs étapes, chacune nécessitant l'agrégation des données issues des trois dimensions mentionnées plus haut.

- **Étape 1 : Création des indices dimensionnels**

Pour chaque dimension, des sous-indices sont créés en définissant des valeurs minimales et maximales. Ces valeurs permettent de convertir chaque indicateur en un indice compris entre 0 et 1, facilitant ainsi la comparaison entre pays ou périodes.

- **Santé (espérance de vie à la naissance) :** La valeur minimale est généralement fixée à la plus basse espérance de vie observée historiquement (environ 20 ans), tandis que la valeur maximale correspond à la plus longue espérance de vie constatée (fixée à 85 ans).
- **Éducation :** La durée moyenne de scolarisation est mesurée avec une valeur minimale de 0 an, car une société peut survivre sans éducation formelle. La valeur maximale est basée sur la durée d'études maximale prévue en 2025 (environ 15 ans pour la durée attendue et 18 ans pour la durée moyenne de scolarisation) selon le PNUD.
- **RNB par habitant :** Le seuil minimal est fixé en fonction du revenu nécessaire à la survie, tandis que le maximum est déterminé par le revenu le plus élevé observé à l'échelle mondiale. En 2023, ces valeurs minimales et maximales pour le RNB étaient respectivement de 100 USD et 75 000 USD (PPA).

Ces sous-indices sont ensuite agrégés en utilisant la moyenne géométrique, permettant ainsi de réduire l'influence de variations extrêmes dans une seule dimension. Cela garantit que le progrès



dans une dimension ne peut pas compenser des reculs dans une autre.

Tableau 1 : Exemple des valeurs maximales et minimales pour l’IDH dans le RMDH 2023

Indicateurs	Valeurs minimales	Valeurs maximales
Espérance de vie à la naissance	20	85
Durée Moyenne de Scolarisation (DMS)	0	15
Durée Attendue de Scolarisation (DAS)	0	18
RNB par habitant en PPA	100	75000

Source RMDH 2022-2023

- Étape 2 : Agrégation des indices dimensionnels et calcul de l’IDH

Les sous-indices pour chaque dimension sont calculés de la manière suivante :

$$Indice\ dimensionnel = \frac{Valeur\ de\ l'indice\ du\ pays - Valeur\ minimale}{Valeur\ maximale - Valeur\ minimale}$$

NB : pour l’indicateur du revenu, on utilise le logarithme népérien en base 10 des valeurs.

En ce qui concerne l’éducation représentée par ses deux composantes, on utilise la formule suivante pour le calcul de l’indice de la dimension :

$$Indice\ Education = \frac{DMS + DAS}{2}$$

Les trois indices sont agrégés pour calculer l’IDH en utilisant la moyenne géométrique :

$$IDH = I_{Santé}^{1/3} * I_{Education}^{1/3} * I_{Revenu}^{1/3}$$

Remarque : pour classer les pays, les valeurs standardisées suivantes sont données par le RMDH 2023

Tableau 2 : Seuil de l’IDH

Seuil d’IDH	Catégorie de pays
>0,800	Développement humain très élevé
0,700-0,799	Développement humain élevé
0,550-0,699	Développement humain moyen
<0,550	Développement humain faible

2. AUTRES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

2.1 METHODOLOGIE DE CALCUL DE L’INDICE DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE (IPM)

L’Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) repose sur trois dimensions similaires à celles de l’Indice de Développement Humain (IDH) : la santé, l’éducation et le niveau de vie, qui sont mesurées à travers dix (10) indicateurs, tous pondérés de manière égale au sein de leur dimension. Un ménage est considéré comme pauvre multi-dimensionnellement, lorsqu’il souffre de privations dans deux à six indicateurs, la limite variant en fonction de la pondération spécifique de chaque indicateur. Les seuils utilisés sont bas, indiquant des privations graves, tels que définis dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Cet indicateur est particulièrement pertinent pour les pays en développement, car il reflète les privations généralisées, notamment en Asie du Sud, en Afrique subsaharienne et dans les pays les plus pauvres d’Amérique latine. Il va au-delà des simples mesures monétaires pour révéler

l'étendue de la pauvreté, ce qui représente un progrès considérable dans l'évaluation des conditions de vie. Il permet de saisir avec précision les privations multiples auxquelles les ménages peuvent être confrontés.

Son calcul repose sur l'attribution d'un score à chaque individu, basé sur le nombre de privations subies dans les dix indicateurs. Le score maximal est de 10, avec une pondération égale entre les dimensions. La santé et l'éducation, chacune représentée par deux indicateurs, attribuent une valeur de 1,67 par indicateur, tandis que les six indicateurs du niveau de vie attribuent chacun 0,56.

Les privations liées à l'éducation incluent, l'absence de tout membre du ménage ayant complété au moins cinq ans de scolarité et la non-scolarisation d'un enfant en âge d'aller à l'école (jusqu'à 13 ou 14 ans). Pour la santé, les seuils concernent la malnutrition d'au moins une personne dans le ménage et la mort d'un ou plusieurs enfants. Quant au niveau de vie, les privations concernent l'absence d'accès à l'électricité, à l'eau potable ou à des installations d'assainissement adéquates, l'utilisation de combustibles de cuisson polluants (comme le bois ou les déjections animales), un logement avec des sols non carrelés, et l'absence de véhicule motorisé (voiture ou camionnette), avec la possession d'au plus un bien tel qu'une bicyclette, une radio, un réfrigérateur, un téléphone ou une télévision.

Pour identifier les personnes pauvres de manière multidimensionnelle, on additionne les privations subies par chaque ménage afin de calculer le niveau global de privation, appelé ©. Un seuil de 3, correspondant à un tiers des indicateurs, est utilisé pour différencier les pauvres des non-pauvres. Un ménage (et donc chaque personne qui en fait partie) est considéré comme « multi-dimensionnellement pauvre » si © est égal ou supérieur à 3. Si le nombre de privations est compris entre 2 et 3, le ménage est vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle, ce qui signifie qu'il risque de devenir pauvre selon cette définition.

La valeur de l'IPM correspond au produit de deux mesures, à savoir le taux de pauvreté multidimensionnelle et la sévérité (ou l'ampleur) de la pauvreté. Le taux de pauvreté, H, représente la proportion de la population qui est « multi-dimensionnellement » pauvre, soit :

$$H = \frac{q}{n}$$

Où q représente le nombre de personnes « multi-dimensionnellement » pauvres, tandis que n correspond à la population totale. La sévérité de la pauvreté notée A, indique la part des indicateurs pondérés pour lesquels les personnes pauvres subissent des privations. Pour les seuls ménages considérés comme pauvres, on calcule A en faisant la somme des privations subies, divisée par le nombre total d'indicateurs et par le nombre total de personnes pauvres :

$$A = \frac{\sum_i^q c}{qd}$$

Où c'est le nombre total de privations pondéré dont souffrent les pauvres, alors que d est le nombre total d'indicateurs à l'étude (10 dans ce cas précis) entrant dans la composition de l'indice.

2.2 INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN AJUSTE AUX INEGALITES (IDHI)

L'Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI) tient compte des disparités internes en ajustant l'IDH pour refléter les inégalités dans les trois dimensions : santé, éducation et revenu. L'IDHI est théoriquement égal à l'IDH en l'absence d'inégalités. Plus les inégalités sont élevées, plus l'IDHI est faible, indiquant ainsi une perte de développement humain due aux



inégalités. La différence entre l'IDH et l'IDHI en termes de pourcentage traduit la perte de développement humain engendré par les inégalités sociales.

Le RMDH 2022-2023 propose de faire le calcul de l'IDHI en trois étapes :

- **Mesure des inégalités dans chaque dimension** : basée sur les méthodes développées par Atkinson ;
- **Ajustement des indices dimensionnels** : en réduisant les valeurs pour refléter les inégalités observées ;
- **Calcul de l'IDHI ajusté** : qui est la moyenne géométrique des indices ajustés pour les inégalités.

- **Étape 1 : Mesure des inégalités dans chaque dimension**

La mesure des inégalités dans chacune des trois dimensions est faite en utilisant la méthode d'Atkinson introduite en 1970 selon la formule suivante :

$$A_x = 1 - \frac{\sqrt[n]{X_1 X_2 \dots X_n}}{\bar{X}}$$

Où X représente la distribution sous-jacente dans chacune des trois dimensions.

Remarques :

- La moyenne géométrique ne peut contenir de valeur nulle ;
- On ajoute 1 aux grandeurs relatives à l'éducation pour calculer l'indice ;
- Les valeurs du revenu sont tronquées à un percentile supérieur à 0,5% maximale fixée, sur la base des données des pays (valeurs historiques) ;
- Valeur minimale a une incidence sur les comparaisons (0 naturel).

- **Étape 2 : Ajustement des indices dimensionnels**

Les indices ajustés dimensionnels sont obtenus par l'expression suivante :

$$I_x^* = (1 - A_x) I_x$$

Remarques : l'indice ajusté du revenu repose sur l'indice du logarithme du revenu mais les inégalités sont mesurées à partir du revenu en niveau.

- **Étape 3 : Calcul de l'IDHI**

Les indices ajustés sont obtenus par la moyenne géométrique des trois sous-indices

$$IDHI = (I_{Santé}^* * I_{Éducation}^* * I_{Revenu}^*)$$

La perte (en %) du développement humain due aux inégalités est donnée par :

$$Perte = 1 - \frac{IDHI}{IDH} = 1 - ((1 - A_{Santé}) * (1 - A_{Éducation}) * (1 - A_{Revenu}))$$

2.3 INDICE D'INEGALITE DE GENRE

Les différences entre hommes et femmes ne sont pas uniquement biologiques, elles sont également enracinées dans la manière dont la société attribue des rôles. Ces rôles sont à l'origine de pratiques institutionnalisées qui perpétuent les situations de :

- Dépendance ;
- Pauvreté ;

- **Discrimination des femmes.**

L'égalité entre les sexes améliore la capacité des hommes et des femmes à contribuer au développement. L'autonomisation des femmes se traduit par leur participation active à la vie politique et au processus décisionnel. Les inégalités de genre se manifestent également à travers les violences basées sur le genre, principalement dirigées contre les femmes.

Afin de mieux évaluer l'implication des femmes dans les prises de décision et dans l'économie, le PNUD a introduit, dans le RMDH, l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG). Cet indice repose sur le principe que les désavantages auxquels font face les filles et les femmes représentent une source majeure d'inégalités, qui entravent leur liberté et leur potentiel.

L'IIG met en lumière ces désavantages en s'appuyant sur trois dimensions principales :

- **Santé reproductive** : mesurée par le taux de mortalité maternelle et le taux de fécondité des adolescentes ;
- **Autonomisation** : évaluée à travers la part de sièges parlementaires occupés par des femmes et le pourcentage de femmes et d'hommes adultes âgés de 25 ans et plus ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire ;
- **Participation économique** : mesurée par le taux d'activité de la population active chez les femmes et les hommes de 15 ans et plus.

L'IIG permet d'estimer la perte de développement humain due aux inégalités de genre dans ces trois dimensions. Bien que cet indice reflète les disparités économiques, éducatives et de santé, il ne prend pas en compte les violences basées sur le genre dans son calcul. Sa valeur varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (marginalisation complète d'un sexe par rapport à l'autre). Plus l'IIG est élevé, plus les inégalités entre les sexes sont importantes.

2.4 INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN AJUSTE AUX PRESSIONS PLANETAIRES (PHDI)

L'Indice de Développement Humain ajusté aux Pressions Planétaires (IDHP) est une extension de l'Indice de Développement Humain (IDH), qui prend en compte les impacts environnementaux associés au développement humain. Il a été introduit par le PNUD pour intégrer les pressions exercées par les sociétés humaines sur l'environnement, en tenant compte du rôle central que jouent les ressources naturelles et les écosystèmes dans le bien-être humain à long terme. Le PHDI comprend deux dimensions essentielles permettant de capter les impacts environnementaux induits par la croissance économique d'un pays donné :

- **L'empreinte carbone par habitant**, qui évalue la contribution d'un pays aux émissions de gaz à effet de serre et donc à la crise climatique mondiale ;
- **L'empreinte matérielle par habitant**, qui mesure la consommation des ressources naturelles (comme les matières premières, l'eau, l'énergie), souvent associée à la dégradation des écosystèmes.

2.4.1 CALCUL DU PHDI

Le PHDI est calculé en ajustant les valeurs de l'IDH selon les pressions exercées sur la planète par chaque pays. Concrètement, l'IDH traditionnel est ajusté à la baisse pour les pays dont l'empreinte environnementale est élevée, afin de refléter les coûts environnementaux et écologiques de leur développement. Il se calcule en trois étapes :

- **Étape 1** : Calcul des indices de l'empreinte carbone et de l'empreinte matériel



Les émissions de dioxyde de carbone par habitant et l’empreinte matérielle par habitant sont normalisées de la même manière que les composantes de l’IDH (Indice de Développement Humain). Grâce à une transformation min-max, chaque indicateur devient un indice avec des valeurs comprises entre 0 et 1, calculées de la manière suivante :

$$\text{Indice } A_j = \frac{\text{Valeur maximale}_j - \text{Valeur observée du pays } j}{\text{Valeur maximale}_j - \text{Valeur minimale}_j}$$

Où $j = 1,2$ fait référence aux deux indicateurs inclus de pression planétaire.

Le zéro est défini comme la valeur minimale. La valeur maximale correspond à la valeur la plus élevée observée historiquement pour tous les pays depuis 1990, conformément aux approches similaires dans la littérature, comme Biggeri et Mauro (2018). Pour les émissions de dioxyde de carbone par habitant, la valeur maximale est de 76,61 tonnes, observée au Qatar en 1997. Quant à l’empreinte matérielle par habitant, la valeur maximale est de 140,82, observée pour le même pays en 2008.

- **Étape 2. Ajustement pour les pressions planétaires**

Le facteur d’ajustement pour les pressions planétaires (A) est la moyenne arithmétique des indices mesurant les émissions de dioxyde de carbone par habitant et l’empreinte matérielle par habitant, ce qui suppose une substitution parfaite de ces deux indicateurs. Des pressions plus faibles sur la planète entraînent une valeur plus grande de A et une plus faible modification de l’IDH.

$$A = \frac{\text{Indice émission de carbone} + \text{Indice empreinte matérielle}}{2}$$

De plus, l’indice des pressions planétaires P, est défini comme le complément de A : $P = (1 - A)$.

- **Étape 3. Ajustement de l’Indice de Développement Humain (IDH) pour tenir compte des pressions planétaires**

L’Indice de Développement Humain ajusté aux pressions planétaires est le produit de l’IDH et du facteur d’ajustement A :

$$\text{PHDI} = \text{IDH} \times A,$$

Ou de manière équivalente : $\text{IDHP} = \text{IDH} \times (1 - P)$.

La différence entre les valeurs de l’IDH et du PHDI en raison des pressions planétaires, exprimée en pourcentage est $= (\text{IDH} - \text{PHDI}) / \text{IDH} \times 100$

$$= P \times 100.$$

2.5 SOURCE DES DONNEES NECESSAIRES A L’ANALYSE

Dans le cadre de l’analyse de l’impact de la sécurité sur le développement humain au Niger, les données utilisées proviennent essentiellement de l’Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) édition 2018 couvrant 6024 ménages et de 2021 avec 6622 ménages. Ces données étaient nécessaires pour calculer l’IDH, ses indicateurs connexes et la perception sur la sécurité vue par les ménages. Quant à l’analyse sécuritaire pour les régions touchées par la crise, les données proviennent essentiellement du rapport Village Assesment Servey (VAS) mené conjointement avec OIM, MAH-GC, du Ministère de l’Intérieur et de l’INS couvrant la période de 2023 à 2024 dans les régions de Diffa, de Maradi, de tahoua et de Tillabéri.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA SITUATION DU DEVELOPPEMENT HUMAIN AU NIGER

Ce chapitre traite des parties suivantes : (i) Analyse comparative des Indices Nationaux de Développement Humain ; (ii) Analyse des Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) au Niger ; (iii) Analyse de l'Indice du Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI) ; (iv) Analyse des Indices du Développement et d'Inégalité du Genre (IDG et IIG) par région et (v) Analyse de l'Indice de Pression planétaire sur le développement humain.

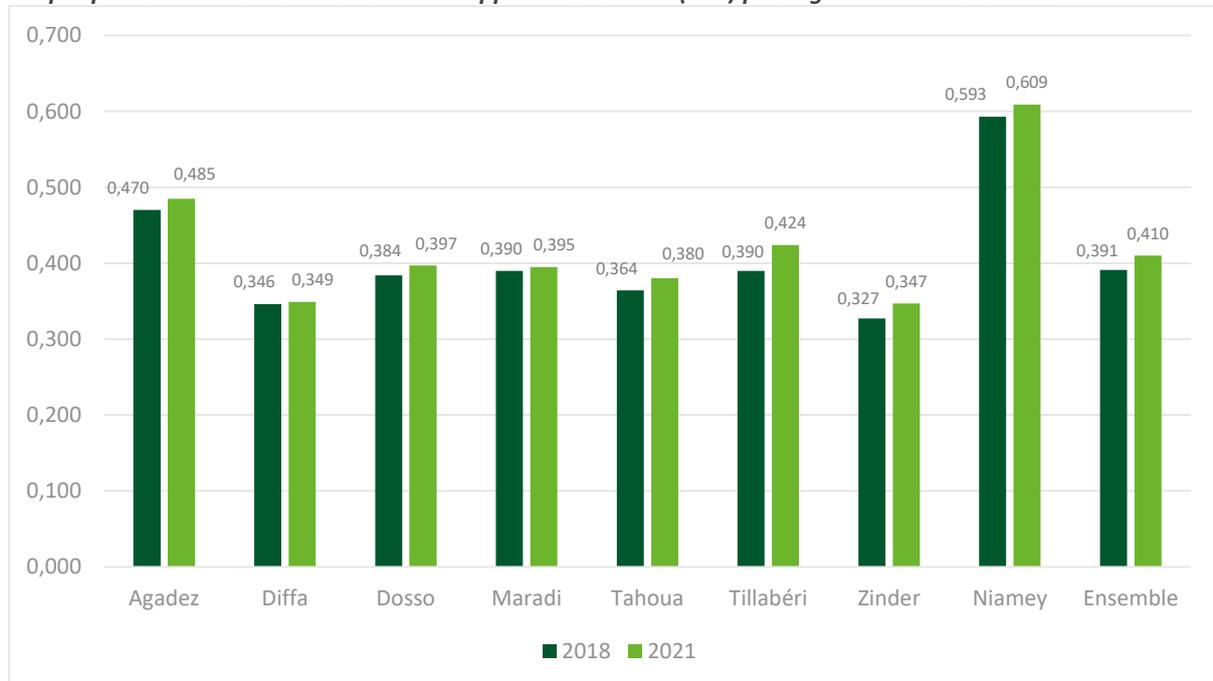
1. INDICES NATIONAUX DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

L'Indice du Développement Humain du Niger est de 0,410 en 2021. Cette valeur cache des disparités entre les régions mais aussi selon les sexes qui sont analysées dans les sections qui suivent.

Au plan national, l'IDH du Niger a connu une amélioration entre 2018 et 2021, passant de 0,391 à 0,410. De façon plus concrète, il a connu une amélioration au niveau de chacune des 8 régions que compte le pays. En 2021, trois (3) régions ont des niveaux de l'IDH supérieurs à la moyenne nationale, avec 0,609 pour Niamey, suivie d'Agadez (0,485) et de Tillabéri (0,424). Cependant, les régions de Zinder (0,347) et Diffa (0,349) ont les plus faibles niveaux d'IDH.

En termes de performance ce sont les régions de Tillabéri et Zinder qui enregistrent les meilleures évolutions avec respectivement 8,7% et 6,1% entre 2018 et 2021. En revanche, Diffa qui figure parmi les régions ayant le plus faible niveau de l'IDH n'enregistre qu'une variation de 0,9%, soit la plus faible aussi sur la même période.

Graphique 1 : Indices Nationaux de Développement Humain (IDH) par régions en 2018 et 2021



Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2018 et 2021



1.1 ANALYSE COMPARATIVE DES COMPOSANTES DE L'IDH

L'espérance de vie à la naissance au Niger, est estimée à 65,8 ans en 2021 contre 65,3 ans en 2018. Cette performance pourrait s'expliquer par les efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de la santé notamment l'amélioration de la couverture sanitaire, la politique de la gratuité et la réduction des taux de mortalité infantiles et maternelles.

Selon les régions, ce sont Agadez et Niamey qui ont les plus grandes valeurs d'espérance de vie avec respectivement 72,9 ans et 70,6 ans tandis que les plus petites sont observées au niveau de Dosso (60,9 ans) et Zinder (61,8 ans) en 2021. Toutefois, à l'exception des régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Zinder qui ont enregistré une variation positive entre 2018 et 2021, toutes les autres régions ont connu une régression.

La Durée Attendue de Scolarisation (DAS) au Niger est estimée à 7,0 ans en 2021 contre 6,5 ans en 2018. Elle est de 13,2 ans à Niamey et 8,7 ans à Agadez contre seulement 4,3 ans à Diffa et 4,9 ans à Zinder. Cette performance pourrait s'expliquer par le renforcement des infrastructures scolaires, le recrutement massif des enseignants et la mise en œuvre du programme de scolarisation de la jeune fille. Quant à la Durée Moyenne de Scolarisation (DMS), elle est restée à 1,3 an comme en 2018. Néanmoins, on observe des disparités selon les régions avec 5,3 ans à Niamey (la plus grande valeur) et 0,6 an à Tahoua (plus petite valeur) en 2021. Les régions de Niamey et Agadez se démarquent des autres régions avec des valeurs supérieures à la moyenne nationale.

L'extrême faiblesse de la DMS traduit la persistance de l'analphabétisme au Niger malgré la mise en œuvre du programme d'éradication de l'analphabétisme à travers la promotion d'éducation non formelle et d'apprentissage. En outre, le faible niveau de ces indicateurs pourrait être imputable à certaines contraintes, telles que la faiblesse des ressources allouées au secteur de l'éducation, l'utilisation non efficace de ces ressources, les mauvaises perceptions des parents dans la scolarisation des enfants ou la faiblesse de leurs revenus ne leur permettant pas d'en supporter les coûts. Quant au taux d'alphabétisation, malgré son niveau de 34,8% en 2021 sa contribution est quasiment nulle dans le calcul de la DMS.

Le Revenu National Brut (RNB) par habitant au Niger a connu une amélioration en passant de 1 252 Dollars US en 2018 à 1 553 Dollars US en PPA en 2021. Comme pour les autres composantes de l'IDH ce sont les régions d'Agadez (2 110 Dollars US en PPA) et Niamey (3 440 Dollars US en PPA) qui disposent des plus grandes valeurs tandis que les plus petites valeurs sont observées à Tillabéri (1 351 Dollars US en PPA) et Dosso (1 377 Dollars US en PPA) en 2021. Cette variation résulte de plusieurs facteurs notamment, la hausse du PIB réel et la baisse du facteur de conversion PPA.

Tableau 3 : Composantes de l'IDH par région en 2018 et 2021

Régions	Composantes de l'IDH							
	Espérance de vie à la naissance (années)		Durée attendue de scolarisation (années)		Durée moyenne de scolarisation (années)		RNB/hbt (Dollars PPA)	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Agadez	72,8	72,9	8,6	8,7	1,8	1,9	1 696	2 110
Diffa	66,5	67,6	4,7	4,3	0,7	0,8	1 217	1 392
Dosso	61,4	60,9	7,5	7,8	1,1	1,0	1 087	1 377
Maradi	67,5	67,3	6,5	6,4	1,1	1,0	1 190	1 382
Tahoua	65,8	66,3	5,5	6,3	0,8	0,6	1 260	1 470
Tillabéri	65,7	65,1	7,0	8,6	1,1	1,2	1 121	1 351
Zinder	61,6	61,8	4,5	4,9	0,7	0,7	1 150	1 456

Niamey	71,5	70,6	13,4	13,2	5,3	5,3	2 383	3 440
NIGER	65,3	65,8	6,5	7,0	1,3	1,3	1 252	1 553

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2018 et 2021 et Projections Démographiques 2012-2024



1.1.1 COMPOSANTES DE L'IDH PAR REGION SELON LE SEXE

1.1.1.1 Espérance de vie à la naissance par région selon le sexe

L'analyse comparative de l'Espérance de vie à la naissance montre que les hommes ont moins de chance de vivre longtemps que les femmes à l'exception de la région de Diffa. En 2018, les femmes ont une espérance de vie de 66,1 ans contre 64,4 ans pour les hommes. En 2021, elle est de 66,5 ans pour les Femmes et 64,8 ans pour les hommes.

Tableau 4 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance par région selon le sexe en 2018 et 2021

Régions	2018			2021		
	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens
Agadez	72,3	73,3	72,8	73,9	73,4	72,9
Diffa	67,1	65,9	66,5	66,4	67,0	67,6
Dosso	60,3	62,4	61,4	62,9	61,9	60,9
Maradi	66,8	68,3	67,5	68,9	68,1	67,3
Tahoua	64,7	67,0	65,8	65,1	67,4	66,3
Tillabéri	64,5	66,9	65,7	65,0	67,3	66,1
Zinder	61,1	62,0	61,6	62,7	62,2	61,8
Niamey	70,0	72,9	71,5	73,5	72,0	70,6
NIGER	64,4	66,1	65,3	65,0	66,7	65,8

Source : INS, Projections démographiques 2012-2024

1.1.1.2 Durée Attendue de Scolarisation par région selon le sexe

Les jeunes filles bénéficient d'une durée attendue de scolarisation moindre que les garçons. Cette situation est en grande partie imputable aux perceptions négatives de l'éducation scolaire de la jeune fille dans la société nigérienne. La différence de cet indicateur est de 1,1 an en 2021 contre 1,2 an en 2018. Cependant, il faut noter que c'est uniquement dans la région de Diffa que les filles sont scolarisées plus longtemps que les garçons avec un écart de 1,1 an en 2021.

En définitive, ce sont les régions d'Agadez, Niamey, Tillabéri et Dosso qui ont une durée attendue de scolarisation supérieure à la moyenne nationale (7,0 ans) en 2021. Les régions de Diffa et Zinder affichent les plus faibles durées attendues de scolarisation avec respectivement 4,3 ans et 4,9 ans.

Tableau 5 : Evolution de la Durée Attendue de Scolarisation par région selon le sexe en 2018 et 2021

Régions	2018			2021		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agadez	8,9	8,3	8,6	9,3	8,4	8,7
Diffa	4,5	5,0	4,7	3,8	4,9	4,3
Dosso	7,5	7,7	7,5	7,9	7,8	7,8
Maradi	7,9	5,4	6,5	7,7	5,5	6,4
Tahoua	6,9	4,3	5,5	7,6	5,0	6,3
Tillabéri	6,9	7,1	7,0	8,7	8,5	8,6
Zinder	4,9	4,0	4,5	5,1	4,6	4,9
Niamey	13,9	13,1	13,4	13,2	13,3	13,2
Ensemble	7,2	6,0	6,5	7,6	6,5	7,0

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2018 et 2021

1.1.1.3 Durée Moyenne de scolarisation par région et selon le sexe

Tout comme la durée attendue de scolarisation, la durée moyenne de scolarisation des hommes est supérieure à celle des femmes (presque le double avec respectivement 1,7 an et 0,9 an) en 2021. Cette disparité entre les sexes est observable également au niveau des régions, surtout à Niamey, Maradi et Agadez. La région de Diffa est celle où la discrimination est la moins élevée car la différence entre les durées moyennes de scolarisation est la plus faible (0,4 an). Il convient de noter que la durée moyenne de scolarisation au Niger figure parmi les plus faibles au monde.

Tableau 6 : Evolution de la Durée Moyenne de Scolarisation par région selon le sexe en 2018 et 2021

Régions	2018			2021		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agadez	2,3	1,4	1,8	2,5	1,3	1,9
Diffa	0,7	0,6	0,7	1,0	0,6	0,8
Dosso	1,6	0,8	1,1	1,5	0,7	1,0
Maradi	1,6	0,7	1,1	1,5	0,7	1,0
Tahoua	1,2	0,5	0,8	1,0	0,4	0,6
Tillabéri	1,6	0,8	1,1	1,6	0,9	1,2
Zinder	0,9	0,5	0,7	1,0	0,5	0,7
Niamey	6,1	4,6	5,3	6,0	4,7	5,3
Ensemble	1,7	0,9	1,3	1,7	0,9	1,3

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2018 et 2021

1.1.1.4 RNB par habitant (Dollars PPA) par région selon le Sexe

Au Niger en 2018 tout comme en 2021, le revenu national brut en PPA en USD (2017 constant) des hommes est toujours supérieur à celui des femmes. En 2021, le RNB d'un homme est 2 fois supérieur à celui d'une femme contre 1,6 fois en 2018, soit un écart de 0,4 point de pourcentage. Cette accentuation des inégalités s'observe au niveau de toutes les régions à l'exception d'Agadez qui a enregistré une baisse de 0,3 point de pourcentage entre les deux périodes.

Tableau 7 : Revenu National Brut par habitant (Dollars PPA) par région selon le sexe en 2018 et 2021

Région	2018			2021		
	Homme	Femme	Rapport RNB homme sur RNB femme	Homme	Femme	Rapport RNB homme sur RNB femme
Agadez	2 434	779	3,1	3062	1097	2,8
Diffa	1 483	841	1,8	1927	830	2,3
Dosso	1 164	927	1,3	1787	978	1,8
Maradi	1 217	1 067	1,1	1528	1240	1,2
Tahoua	1 529	920	1,7	1972	970	2,0
Tillabéri	1 520	654	2,3	1910	804	2,4
Zinder	1 388	828	1,7	1990	924	2,2
Niamey	3 417	1 227	2,8	5280	1615	3,3
Ensemble	1 498	922	1,6	2070	1042	2,0

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2018 et 2021



2. ANALYSE DES INDICES DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE (IPM) AU NIGER

L'approche multidimensionnelle de la pauvreté permet d'appréhender ce concept à partir de certains aspects non directement liés aux questions monétaires. Plusieurs arguments théoriques et pratiques peuvent être développés et avancés pour justifier le recours à des approches multidimensionnelles pour mesurer la pauvreté. Ainsi, sur le plan théorique, le constat repose sur le fait que la pauvreté n'est pas liée à la seule faiblesse du revenu ou de la dépense de consommation. Elle est aussi due à des manques au niveau d'autres dimensions du bien-être. En effet, chacune de ces dimensions reflète, de façon nette, un aspect particulier du bien-être. Sur le plan pratique, il est généralement admis que le seul indicateur basé sur une mesure monétaire (revenu ou dépense) ne reflète pas le niveau de vie de l'individu. Ainsi, l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM), proposé par le PNUD, se veut le reflet des privations multiples dont souffre chaque individu sur les dimensions de l'éducation, de la santé et du niveau de vie.

L'IPM est égal au produit du taux de pauvreté multidimensionnelle et de la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle. Le taux de pauvreté multidimensionnelle est la proportion d'individus vivant dans des ménages pauvres caractérisés selon l'approche multidimensionnelle. De façon très succincte, cette caractérisation concerne l'analphabétisme et la non-scolarisation des enfants, leur mortalité et la malnutrition ainsi que le niveau de vie résumé par l'accès à un certain nombre de commodités de base (eau potable, électricité, logement durable, assainissement, combustibles ménagers, et possessions de certains biens). Le degré de privation d'un individu se mesure à travers un score compris entre 0 et 100 selon le niveau croissant de privation dont il souffre et chacune des trois composantes de la pauvreté multidimensionnelle compte pour 33,3%. C'est ce score qui permet de définir la population en situation de vulnérabilité. Elle correspond à celle dont le score est compris entre 20% et 33,3% et en deçà, l'individu est pauvre. La sévérité (ou ampleur) de la pauvreté multidimensionnelle, quant à elle, est la proportion des 10 indicateurs pondérés des composantes dans laquelle, en moyenne, les personnes pauvres souffrent de privation.



2.1 INCIDENCE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE

Il ressort du tableau ci-dessous que 71,5% des Nigériens sont en situation de pauvreté multidimensionnelle en 2021, même si elle enregistre une baisse continue depuis 2011 (87,1%). Cette situation met en exergue à quel point les Nigériens sont privés de l'accès à un grand nombre de commodités de base. Si l'on ajoute à cela les 18,0% de Nigériens en situation de vulnérabilité sous l'angle multidimensionnel, les conditions de vie des Nigériens étaient peu reluisantes en 2021.

Ce constat cache d'énormes disparités selon le milieu de résidence avec 80,1% pour la zone rurale contre 27,6% en zone urbaine. En 2018, ces valeurs étaient de 86,5% pour le milieu rural et de 32,0% pour le milieu urbain. Cette situation traduit le cumul des privations dont souffre cette frange majoritaire de la population du Niger. En effet, les indicateurs d'éducation, d'accès à l'eau potable, à l'alimentation adéquate, aux services de santé, à l'électricité, à l'assainissement, aux infrastructures sont toujours plus bas en milieu rural.

Les ménages dirigés par les hommes sont légèrement plus pauvres que ceux qui sont dirigés par les femmes avec respectivement 71,5% et 71,0% en 2021 contre 77,4% et 74,0% en 2018. Par ailleurs, on remarque que les écarts se réduisent de manière continue passant de 5,6% en 2011 à 0,5% en 2021.

Tableau 8 : Incidence de la pauvreté multidimensionnelle par région, sexe et par milieu de résidence du chef de ménage selon l'année (%)

Régions	2011	2014	2018	2021
Agadez	64,4	66,5	60,3	58,1
Diffa	92,4	83,0	80,6	80,8
Dosso	88,6	79,8	78,1	69,8
Maradi	95,1	87,0	83,3	77,6
Tahoua	93,3	85,5	79,3	72,3
Tillabéri	90,8	88,3	80,4	72,7
Zinder	92,3	85,2	82,6	80,8
Niamey	39,8	23,1	20,5	17,1
Milieu de résidence				
Urbain	55,4	36,8	32,0	27,6
Rural	95,5	89,6	86,5	80,1
Sexe du chef de ménage				
Hommes	87,3	82,1	77,4	71,5
Femmes	81,7	72,2	74,0	71,0
Ensemble	87,1	81,1	77,2	71,5

Source : INS, Calculé à partir de la base des données ECVMA 2011 et 2014, EHCVM 2018 et 2021



2.2 VULNERABILITE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE

L'analyse de la vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle fait ressortir que les ménages dirigés par une femme sont plus susceptibles de devenir pauvres (18,1%) que ceux dirigés par un homme (17,9%) en 2021. Le même constat est fait sur toute la période de 2011 à 2021.

Les régions ayant les plus grands taux de ménages vulnérables sont Dosso (23,3%) et Tahoua (21,3%) tandis que Diffa (11,8%) et Zinder (13,4%) enregistrent les plus faibles taux en 2021. En 2018, ce sont les régions de Niamey (21,5%) et Dosso (18,2%) qui détiennent les plus forts taux pendant que Diffa (11,8%) et Maradi (10,0%) en enregistrent les plus faibles.

La vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle est plus accentuée en milieu urbain (24,5%) qu'en milieu rural (16,7%) en 2021. Le même constat est observé depuis 2011. Cela pourrait s'expliquer par le fait que presque toute la population du milieu rural est multidimensionnellement pauvre ou vulnérable.

Tableau 9 : Vulnérabilité de la pauvreté multidimensionnelle par région, sexe et par milieu de résidence du chef de ménage selon l'année (%)

Régions	2011	2014	2018	2021
Agadez	26,3	17,9	15,4	20,9
Diffa	3,6	1,3	11,8	11,8
Dosso	11,1	14,9	18,2	23,3
Maradi	3,1	10,5	10,0	14,2
Tahoua	5,2	8,5	14,9	21,3
Tillabéri	7,9	8,9	13,0	20,1
Zinder	6,0	12,1	13,2	13,4
Niamey	44,3	23,9	21,5	21,2
Milieu de résidence				
Urbain	32,8	23,9	26,1	24,5
Rural	4,0	9,3	11,4	16,7
Sexe du chef de ménage				
Hommes	9,9	11,2	13,6	17,9
Femmes	13,5	15,8	16,8	18,1
Ensemble	10,2	11,7	13,9	18,0

Source : INS, Calculé à partir de la base des données ECVMA 2011 et 2014, EHCVM 2018 et 2021



1.1 SEVERITE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE

L'analyse de la sévérité (intensité) de la pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence montre que la sévérité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain de 2011 à 2021. Ainsi, en milieu rural, on constate que les populations multidimensionnellement pauvres subissent des privations dans au moins 50% des indicateurs en 2011 (58,5%) tout comme en 2021 (50,8%), tandis qu'en milieu urbain, les proportions sont respectivement de 46,3% en 2011 et 43,7% en 2021. Cela dénote une tendance à la baisse quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, les membres des ménages dirigés par les hommes subissaient plus la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle que ceux des ménages dirigés par les femmes de 2011 à 2014 avec un écart allant de 4,2 points de pourcentage à 2 points de pourcentage. Cette tendance semble se renverser de 2018 à 2021 où les membres des ménages dirigés par les femmes enregistrent une plus grande sévérité par rapport à ceux des ménages dirigés par les hommes avec un écart évoluant de 0,4% à 0,7%.

Les plus forts taux de sévérité de la pauvreté multidimensionnelle sont observés à Zinder (52,1%), Maradi (51,4%), et Diffa (50,5%) tandis que les plus faibles taux sont enregistrés à Agadez (48%), Dosso (48,8%) et Niamey (45,1%) en 2021. En fait, une région sur deux au Niger a un taux de sévérité qui dépasse les 50%. En outre, on constate une aggravation de la situation à Niamey avec un taux de sévérité qui passe de 42,9% en 2018 à 45,1% en 2021, dépassant même le niveau de 2011 (45%). Cette situation traduit une amplification des inégalités entre les classes socioéconomiques dans Niamey la capitale en 2021.

Tableau 10 : Sévérité de la pauvreté multidimensionnelle par région, sexe et par milieu de résidence du chef de ménage selon l'année (%)

Régions	2011	2014	2018	2021
Agadez	52,5	54,3	48,6	48,0
Diffa	58,4	58,0	52,5	50,5
Dosso	57,2	53,5	51,6	48,8
Maradi	57,5	59,4	55,1	51,4
Tahoua	57,2	62,0	53,1	49,1
Tillabéri	56,1	55,8	53,6	50,2
Zinder	58,8	53,7	53,3	52,1
Niamey	45,0	42,5	42,9	45,1
Milieu de résidence				
Urbain	46,3	45,9	44,7	43,7
Rural	58,5	57,8	53,9	50,8
Sexe du chef de ménage				
Hommes	57,2	57,1	53,2	50,3
Femmes	53,0	55,1	53,6	51,0
Ensemble	56,9	55,9	53,2	50,4

Source : INS, Calculé à partir de la base des données ECVMA 2011 et 2014, EHCVM 2018 et 2021



3. ANALYSE DE L'INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN AJUSTE AUX INEGALITES (IDHI)

Les régions de Niamey et d'Agadez enregistrent les meilleures performances en termes d'Indice du Développement Humain ajusté aux inégalités (IDHI) avec des valeurs respectives de 0,598 et 0,474 en 2021. Hormis ces deux (2) régions et Tillabéri en 2021, toutes les régions enregistrent un IDHI inférieur à la moyenne nationale aussi bien en 2018 (0,383) qu'en 2021 (0,401). Les régions de Zinder et Diffa restent à la traîne sur ces deux (2) années en enregistrant les plus faibles performances avec respectivement 0,320 et 0,339 en 2018 contre 0,340 et 0,342 en 2021.

Dans l'ensemble, on constate que la perte du développement due aux inégalités s'est accentuée en 2021 (2,2%) par rapport à 2018 (2,0%). La même tendance est observée dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéri alors qu'on observe une stagnation ou une baisse de la perte due aux inégalités dans les autres régions.

Tableau 11 : Indice du Développement Humain ajusté aux Inégalités et IDH par région en 2018 et 2021

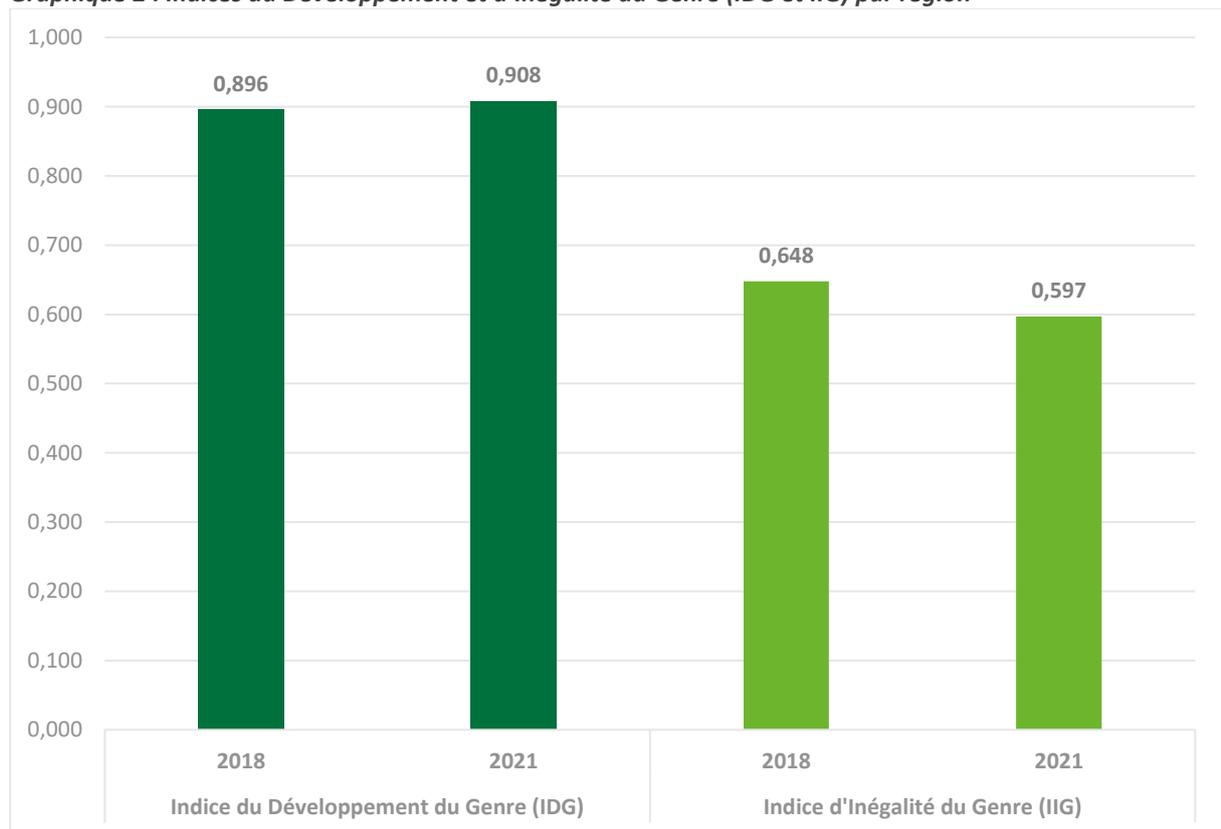
Régions	2018			2021		
	IDH	IDHI	Ecart	IDH	IDHI	Ecart
Agadez	0,470	0,460	2,1%	0,485	0,474	2,3%
Diffa	0,346	0,339	2,0%	0,349	0,342	2,0%
Dosso	0,384	0,376	2,1%	0,397	0,389	2,0%
Maradi	0,390	0,382	2,1%	0,395	0,387	2,0%
Tahoua	0,364	0,358	1,6%	0,380	0,373	1,8%
Tillabéri	0,390	0,381	2,3%	0,424	0,409	3,5%
Zinder	0,327	0,320	2,1%	0,347	0,340	2,0%
Niamey	0,593	0,581	2,0%	0,609	0,598	1,8%
Ensemble	0,391	0,383	2,0%	0,410	0,401	2,2%

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2018 et 2021

4. ANALYSE DES INDICES DU DEVELOPPEMENT ET D'INEGALITE DU GENRE (IDG ET IIG) PAR REGION

L'indice du Développement du genre a légèrement augmenté entre 2018 et 2021 passant de 0,896 à 0,908 pendant que l'indice d'Inégalité du genre a baissé de 0,648 en 2018 à 0,597 en 2021. Cette situation montre que la perte de développement humain due aux inégalités liées au genre a connu un recul entre 2018 et 2021 imputable aux multiples efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires dans l'amélioration de la santé reproductive, l'autonomisation économique des femmes et leurs insertions sociopolitiques.

Graphique 2 : Indices du Développement et d'Inégalité du Genre (IDG et IIG) par région



Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2018 et 2021



5. ANALYSE DE L'INDICE DE PRESSION PLANETAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

La préservation de l'environnement engage la survie et l'avenir de l'humanité. De nombreux problèmes notamment économique et sanitaire impactant directement la vie humaine sont dus à la dégradation de l'environnement. Ceci justifie la prise en compte de la pression planétaire sur le développement humain. Même si le Niger fait partie des pays qui ont les plus faibles émissions de dioxyde de carbone au monde, il demeure parmi les pays les plus affectés par les effets externes des activités industrielles.

L'indice de pression planétaire sur le développement humain a connu une hausse de 0,391 en 2018 à 0,408 en 2021 en lien avec l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone qui est passée de 1,3 tonne par habitant en 2018 à 2,2 tonnes par habitant en 2021. En conséquence, la perte du développement humain induite par la pression planétaire s'est accentuée en 2021 avec un niveau de 2,7% contre 2,1% en 2018.

Tableau 12 : Indice de Pression planétaire sur le développement humain

Indicateurs	Valeur nationale	
	2018	2021
Émission de dioxyde de carbone tonne par habitant	1,3	2,2
Empreinte matérielle tonne par habitant	3,5	3,5
Indice de pression planétaire sur le développement humain	0,391	0,408
Différence (%) dans la valeur de l'IDH	2,1	2,7

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2018 et 2021



CHAPITRE 5 : ANALYSE DE LA SITUATION SECURITAIRE DU NIGER

1. ENVIRONNEMENT SECURITAIRE

Le Niger, pays sahélien et enclavé, fait face à un environnement sécuritaire particulièrement instable en raison notamment de sa position géostratégique au carrefour des régions affectées par des conflits et des crises. En effet, le pays est entouré par des États en proie à l'insécurité qui sont le Mali et le Burkina à l'ouest, le Nigeria et le Benin au sud, le Tchad à l'Est et la Lybie et l'Algérie au Nord. Ces États sont le théâtre de menaces liées au terrorisme international et à la criminalité transfrontalière organisée (trafics illicites d'armes, de drogue, etc.).

Depuis les années 2010, le Niger subit des répercussions des conflits régionaux, notamment avec la déstabilisation de la Lybie, le mouvement des groupes armés terroristes au Mali et du Boko Haram au Nigeria. Cette situation a entraîné des mouvements migratoires tels que la présence des camps de réfugiés et le déplacement interne dans les régions de Tillabéri, Diffa, Maradi et Tahoua.

Cette insécurité entrave la mise en œuvre des politiques de développement, avec des zones devenues difficilement accessibles. Ces multiples menaces créent également un climat d'insécurité permanent, qui affaiblit les capacités de l'État à répondre efficacement aux enjeux sécuritaires, à fournir plus d'efforts dans les secteurs sociaux de base (la santé, l'éducation, etc.) et soutenir les actions de développement.

2. CAUSES DE L'INSECURITE AU NIGER

L'insécurité au Niger découle de multiples facteurs profondément enracinés dans la structure socio-économique et politique du pays. On peut les classer en deux catégories : les causes structurelles et les causes immédiates.

2.1 CAUSES STRUCTURELLES DE L'INSECURITE

Les causes structurelles de l'insécurité sont relatives au stress environnemental, à la défaillance du système de gouvernance, à la pauvreté et inégalités sociales et à la forte croissance démographique.

2.1.1 STRESS ENVIRONNEMENTAL

Le Niger, en tant que pays sahélien, est particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique. La désertification, la dégradation des sols, la diminution des terres arables et la rareté croissante de l'eau exacerbent les conflits dans l'utilisation des ressources naturelles. Les agriculteurs et les éleveurs, traditionnellement en conflit pour l'accès aux pâturages et à l'eau, sont de plus en plus confrontés à des conflits fonciers. Ce stress environnemental renforce les rivalités intercommunautaires et contribue à l'instabilité dans les zones rurales.

2.1.2 DEFAILLANCE DU SYSTEME DE GOUVERNANCE

Le système de gouvernance est confronté à un certain nombre de défaillances dont la corruption, le clientélisme et la faible capacité à gérer les crises. Aussi, la faible participation citoyenne et le faible esprit patriotique limitent la performance dans la gouvernance.



2.1.3 PAUVRETE ET INEGALITES SOCIALES

Selon EHCVM 2021-2022, 41,3% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté pour un indice de Gini de 33%, les inégalités socio-économiques au Niger constituent l'un des facteurs clés de l'instabilité. La pauvreté endémique, surtout dans les zones rurales, crée une vulnérabilité au sein de la population. Les jeunes sans perspectives d'emploi ni accès à des services de base comme l'éducation ou la santé sont particulièrement réceptifs au recrutement et à l'enrôlement par des groupes terroristes et criminels, qui offrent des formes alternatives de subsistance ou d'appartenance.

2.1.4 FORTE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

Le Niger a l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde, avec une population majoritairement jeune (49 % de la population a moins de 15 ans). Cet accroissement démographique exerce une pression sur le marché du travail, le système éducatif et les infrastructures sociales. L'incapacité de l'économie à absorber cette main-d'œuvre en croissance rapide entraîne une marginalisation sociale accrue, faisant des jeunes un vivier potentiel pour le recrutement dans des activités criminelles ou violentes.

2.2 CAUSES IMMEDIATES DE LA CRISE SECURITAIRE

Les causes immédiates de la crise sécuritaire comprennent : (i) la montée des groupes armés non étatiques puis (ii) la Géopolitique et le rôle des puissances étrangères.

2.2.1 MONTEE DES GROUPES ARMES NON ETATIQUES (GANE)

La présence de groupes armés comme Boko Haram, l'État Islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) dans les régions frontalières du Niger constitue une menace directe à la sécurité du pays. Ces groupes, initialement cantonnés aux frontières, ont progressivement étendu leurs activités à l'intérieur du territoire, mettant à rude épreuve les capacités des Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Les GANE recrutent localement, promettant protection, pratique religieuse ou avantages économiques à des populations marginalisées et multiplient les attaques meurtrières contre les civils et les FDS.

2.2.2 GEOPOLITIQUE ET ROLE DES PUISSANCES ETRANGERES

Le Niger, jadis allié stratégique des puissances occidentales dans la lutte contre le terrorisme, a accueilli sur son sol des bases militaires étrangères. Cette coopération militaire, bien que justifiée par les autorités d'alors comme nécessaire pour contrer les groupes terroristes, est perçue de nos jours comme une ingérence extérieure. Les attaques perpétrées, malgré la présence des bases militaires étrangères sont restées récurrentes et généralisées.

2.3 DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES POUR LUTTER CONTRE L'INSECURITE

Plusieurs stratégies ont été adoptées pour renforcer le cadre réglementaire et institutionnel de la lutte contre l'insécurité : Coopération bilatérale entre le Niger et ses voisins, forces conjointes...etc.

2.3.1 COOPERATIONS BILATERALES ENTRE LE NIGER ET SES VOISINS

Le Niger a renforcé sa coopération sécuritaire avec ses voisins directs, comme le Nigeria et le Tchad, afin de mieux coordonner les opérations contre les groupes armés transfrontaliers. Ainsi, des patrouilles conjointes sont régulièrement organisées le long des frontières pour sécuriser les points névralgiques.

2.3.2 FORCES CONJOINTES REGIONALES

Le Niger a participé activement à des initiatives régionales comme la Force conjointe du G5 Sahel, qui regroupe cinq (5) pays sahéliens (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Tchad et Niger). Cette coalition régionale visait à mutualiser les efforts de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale, tout en favorisant une réponse collective aux défis de sécurité dans le Sahel. En outre, le Niger est membre de plusieurs organisations régionales telles que la Commission du Bassin de Lac Tchad (CBLT), l'Autorité de développement intégré de la région de Liptako Gourma (ALG) et le Comité d'Etat Major Conjoint (CEMC).

2.3.3 CONFEDERATION DE L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL (AES)

Cette organisation régionale nouvellement créée le 06 juillet 2024 à Niamey (Niger), vise à renforcer la coopération en matière de sécurité et de développement entre les États sahéliens. Le Niger, membre fondateur, voit dans cette alliance une opportunité d'accroître son influence régionale tout en participant à la mise en place de stratégies concertées pour combattre les menaces communes.

2.3.4 DISPOSITIONS NATIONALES

Sur le plan interne, le Niger a adopté une série de mesures législatives pour renforcer la lutte contre le terrorisme, notamment des lois sur le financement du terrorisme et la surveillance des mouvements financiers suspects. Le pays a également augmenté les budgets alloués à ses forces de défense et de sécurité, qui bénéficient de formations et d'équipements militaires fournis par ses nouveaux partenaires.

2.3.5 SITUATION AU NIVEAU DU SYSTEME SCOLAIRE

La sécurisation des écoles est une priorité, surtout dans les zones à haut risque. Le Niger collabore avec ses partenaires pour garantir un accès à l'éducation même dans les régions touchées par les conflits à travers la création des centres de regroupements et d'accueil. De même, des mesures de protection sont mises en place pour protéger les enseignants et les élèves ainsi que les infrastructures scolaires contre les attaques terroristes, mais ces efforts restent insuffisants face à l'ampleur de la menace.

2.3.6 SITUATION AU NIVEAU DU SYSTEME DE SANTE

L'insécurité au Niger a un impact direct sur la santé de la population, en aggravant les défis existants tels que la malnutrition et les maladies infectieuses. A cet effet, le gouvernement avec



l'appui de ses partenaires, a mis en place plusieurs initiatives pour réduire les impacts de l'insécurité sur la santé de la population dont entre autres la délocalisation ou déplacement des Centre de Santé Intégré (CSI) vers des lieux plus accessibles ou moins touchés par l'insécurité. A cela s'ajoutent la création des unités des soins au niveau des lieux de regroupement pour fournir des soins de santé de base et des vaccinations dans les zones difficiles d'accès et le renforcement des stratégies foraines.

3. ANALYSE DE LA SECURITE NATIONALE

3.1 ÉTATS DES LIEUX DE LA CRISE SECURITAIRE AU NIGER

3.1.1 SENTIMENT DE L'INSECURITE PAR LA POPULATION NIGERIENNE

L'enquête EHCVM 2021-2022 a permis de recueillir les perceptions de la population Nigérienne sur le climat d'insécurité. En effet, les résultats de l'enquête ont montré que la majorité des ménages enquêtés estiment être en sécurité avec une proportion de 79,5% (53,4% très sécurité et 26,1% Plutôt en sécurité). Par contre, 20,5% des ménages ont déclaré ne pas être en sécurité (13,3% pas très en sécurité et 7,2% pas du tout en sécurité). Ce sentiment d'insécurité pourrait s'expliquer par les attaques récurrentes des GANE et la criminalité transfrontalière dans certaines zones.

L'analyse des résultats par région fait ressortir des disparités de la perception de l'insécurité entre les régions. Ainsi, les régions de Zinder, Tahoua et Maradi ont enregistré les proportions les plus élevées des ménages ayant déclaré être très en sécurité avec respectivement 69,8% ; 68,8% et 68,6%. Par contre, les régions de Tillabéri et Diffa ont enregistré les proportions les plus élevées des ménages ayant déclaré ne pas du tout être en sécurité avec respectivement 22,6% et 20,1%. Ces résultats pourraient traduire la persistance de l'insécurité dans ces deux (2) régions.

Tableau 13 : Répartition des ménages par région, par milieu de résidence et par sexe selon leurs perceptions de la sécurité en 2021 (%)

Caractéristiques	Très en sécurité	Plutôt en sécurité	Pas très en sécurité	Pas du tout en sécurité	Ensemble
Régions					
Agadez	44,7	32,7	14,5	8,2	100
Diffa	7,7	48,3	23,8	20,1	100
Dosso	51,2	33,1	10,4	5,3	100
Maradi	68,6	20	8,6	2,8	100
Tahoua	68,8	21,2	5,5	4,5	100
Tillabéri	16,1	28,6	32,6	22,6	100
Zinder	69,8	23,1	6,2	0,9	100
Niamey	29,9	36,0	25,6	8,5	100
Milieu résidence					
Urbain	40,8	35,6	16,8	6,7	100
Rural	55,9	24,2	12,5	7,4	100
Sexe du chef de ménage					
Hommes	53,3	26,0	13,2	7,4	100
Femmes	53,9	26,4	13,4	6,3	100
Ensemble	53,4	26,1	13,3	7,2	100

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021

3.1.2 TYPES D'AGRESSION SUBIES PAR LES POPULATIONS

Les ménages sont confrontés à plusieurs types d'agressions : physique, enlèvement, braquage/vol et verbale. Les résultats de l'enquête montrent que plus de la moitié des ménages (50,8%) ont déclaré les braquages/vols comme type d'agressions les plus fréquents. Cette situation est observée pratiquement dans toutes les régions dont cinq (Diffa, Dosso, Niamey, Tillabéri et Zinder) se démarquent avec une proportion de plus de 50%. L'agression physique vient en deuxième position avec une proportion globale de 16,5% où la région de Tahoua a la proportion la plus élevée (52,8%).

Tableau 14 : Répartition des ménages par région, par milieu de résidence et par sexe selon les types d'agressions subies en 2021 (%)

Caractéristiques	Physique	Enlèvement	Braquage/Vol	Verbale	Autres	Ensemble
Régions						
Agadez	25,3	0,0	44,0	20,4	10,2	100,0
Diffa	0,0	7,1	80,4	12,5	0,0	100,0
Dosso	13,0	24,7	62,4	0,0	0,0	100,0
Maradi	11,1	31,7	33,6	23,6	0,0	100,0
Tahoua	52,8	0,0	38,1	9,0	0,0	100,0
Tillabéri	7,4	22,2	53,7	16,7	0,0	100,0
Zinder	16,1	0,0	53,0	17,2	13,6	100,0
Niamey	32,7	0,0	62,3	5,0	0,0	100,0
Milieu résidence						
Urbain	32,3	0,3	55,3	6,7	5,3	100,0
Rural	9,2	23,2	48,6	19,0	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage						
Hommes	17,0	20,4	53,5	7,0	2,2	100,0
Femmes	14,9	0,0	41,2	43,9	0,0	100,0
Ensemble	16,5	15,9	50,8	15,1	1,7	100,0

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021





3.1.3 CONFIANCE DE LA POPULATION DANS LA GESTION DES CONFLITS

Plusieurs acteurs interviennent dans la gestion des conflits dont les principaux sont les leaders communautaires et religieux, la police nationale et la gendarmerie nationale. En effet, près de 9 ménages sur 10 ont déclaré avoir confiance à la police nationale, à la gendarmerie nationale, et aux leaders communautaires et religieux. La même situation est observée dans toutes les régions du pays.

Tableau 15: Répartition des ménages par région, par milieu de résidence et par sexe selon la confiance dans la gestion des conflits en 2021 (%)

Caractéristiques du ménage	Police Nationale	Gendarmerie Nationale	Leaders Communautaires	Leaders Religieux
Régions				
Agadez	82,4	87,9	83,2	93,4
Diffa	79,7	83,5	83,3	87,8
Dosso	83,0	88,5	88,0	92,6
Maradi	91,6	95,1	88,5	96,0
Tahoua	94,8	96,8	93,7	99,7
Tillabéri	79,1	85,4	84,4	92,1
Zinder	83,2	88,4	79,5	91,3
Niamey	77,2	90,2	74,6	89,5
Milieu résidence				
Urbain	84,4	92,1	82,8	93,0
Rural	86,3	90,6	86,4	94,2
Sexe du chef de ménage				
Hommes	85,6	90,7	85,7	93,8
Femmes	87,6	91,3	86,0	95,0
Ensemble	85,9	90,8	85,8	94,0

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021



4. FACTEURS EXPLICATIFS DE L'INSECURITE

4.1 CRISE SECURITAIRE ET SYSTEME DE GOUVERNANCE

La grande majorité de ménages (92,8%) s'estimant être en insécurité a déclaré que les principes de la bonne gouvernance ne sont pas respectés au Niger. Ce constat est observé au niveau de tous les principes de la bonne gouvernance avec une proportion de plus de 88%. En dépit des efforts consentis en matière de respect des principes de la bonne gouvernance, beaucoup reste à faire notamment dans les zones d'insécurité.

Tableau 16 : Perception de ménages s'estimant en insécurité sur le respect des principes de la bonne gouvernance en 2021 (%)

Principes de la bonne gouvernance	Non	Oui	Ensemble
Liberté d'expression	88,8	11,2	100
Liberté de la presse (média)	89,9	10,1	100
Egalité devant la loi	87,8	12,2	100
Liberté politique (choix de son parti)	98,1	1,9	100
Elections libres et transparentes	93,2	6,8	100
Liberté de voyager	97,2	2,8	100
Liberté de religion	96,2	3,8	100
Liberté d'association	93,7	6,3	100
Absence de discrimination	90,2	9,8	100
Ensemble	92,8	7,2	100

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021

4.2 CRISE SECURITAIRE ET CORRUPTION

L'analyse des résultats fait ressortir également la perception des ménages en insécurité sur la pratique de la corruption au Niger. En effet, la proportion des ménages s'estimant être en insécurité qui déclare la généralisation de la corruption est de 86,1%. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Tillabéri, de Niamey et de Dosso avec respectivement 97,1%, 94,3% et 90,7%. Il convient également de souligner que la proportion est légèrement élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 17 : Perception des ménages s'estimant en insécurité sur la pratique de la corruption en 2021 (%)

Caractéristiques		
Région de résidence	Agadez	70,1
	Diffa	68,8
	Dosso	90,7
	Maradi	75,2
	Tahoua	70,4
	Tillabéri	97,1
	Zinder	67,7
	Niamey	94,3
Milieu résidence	Urbain	87,4
	Rural	85,8
Sexe du chef de ménage	Hommes	85,7
	Femmes	88,6
Ensemble		86,1

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021



4.3 CRISE SECURITAIRE ET INEGALITES SOCIALES

Au Niger, l'accès aux services sociaux de base demeure limité malgré les progrès enregistrés au cours de ces dernières années. Indépendamment de l'état de sécurité de la population, l'accès aux services sociaux de base reste une préoccupation majeure. Il ressort du tableau ci-dessous que les ménages en insécurité sont plus privés des services sociaux de base que ceux en sécurité principalement en assainissement (94,0% contre 90,0%), en électricité (82,8% contre 77,3%), en possession des biens (57,0% contre 55,0%) et en éducation ¹ (49,2% contre 43,0%). Par ailleurs, il convient de noter que l'insécurité a moins affecté les dimensions de l'éducation ², santé et nutrition du fait des mesures d'accompagnement prises par l'Etat et ses partenaires.

Tableau 18 : Proportion des ménages privés des services sociaux de base selon l'état de la sécurité en 2021

Dimensions	Population s'estimant en insécurité	Population s'estimant en sécurité	Ensemble	Écart population en insécurité par rapport à la moyenne nationale
Électricité	82,8	77,3	80	-2,8
Eau potable	32,8	28,4	31,1	-1,7
Assainissement	94	90	92	-2
Possession des biens	57	55	54	-3
Éducation 1	49,2	43	47	-2,2
Éducation 2	8,6	7	8	-0,6
Nutrition	23	20	20	-3
Santé	29,6	27,6	27,6	-2

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021

4.4 CRISE SECURITAIRE ET INSECURITE ALIMENTAIRE

L'insécurité alimentaire tout comme l'insécurité des populations constitue un frein au développement humain au Niger. Il ressort des données de l'enquête que la proportion des ménages s'estimant en insécurité avec une **insécurité alimentaire modérée** est plus élevée que celle des ménages s'estimant être en sécurité (57,8% contre 51,1%). Ce constat est observé dans toutes les régions du pays mais plus accentués dans les régions de Tahoua (74,4% contre 30,8%), de Dosso (73,2% contre 55,4%), de Maradi (66,7% contre 54,1%) et de Diffa (46,5% contre 12,0%). La proportion des ménages s'estimant en insécurité avec une insécurité alimentaire modérée est plus élevée en zone rurale (60,6%) qu'en zone urbaine (46,5%).

¹ Personne n'a achevé une scolarisation s'étendant sur 5 ans dans le ménage.

² Au moins un enfant en âge scolaire du ménage ne fréquente pas l'école.

Tableau 19 : Proportion des ménages en insécurité alimentaire modérée par région, milieu de résidence et par sexe selon l'état de la sécurité en 2021

Caractéristiques du ménage	Population s'estimant en insécurité	Population s'estimant en sécurité	Ensemble	Écart population vivant en insécurité par rapport à la moyenne nationale
Régions				
Agadez	40,8	28,0	35,8	-5,1
Diffa	46,5	12,0	35,6	-10,9
Dosso	73,2	55,4	60,3	-12,9
Maradi	66,7	54,1	56,2	-10,5
Tahoua	74,4	30,8	42,1	-32,3
Tillabéri	55,4	40,4	53,7	-1,7
Zinder	63,2	52,7	60,6	-2,6
Niamey	39,2	17,8	34,9	-4,3
Milieu de résidence				
Urbain	46,5	45,1	46,2	-0,3
Rural	60,6	52,1	54,0	-6,6
Sexe du chef de ménage				
Hommes	57,9	50,4	52,0	-5,9
Femmes	58,9	54,2	55,2	-3,7
Ensemble	57,8	51,1	52,6	-5,2

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021

Outre l'insécurité alimentaire modérée, le développement humain est entravé par une prévalence de l'insécurité alimentaire sévère. En effet, les résultats de l'enquête montrent que la proportion des ménages s'estimant en insécurité avec une **insécurité alimentaire sévère** est plus élevée que celle des ménages s'estimant être en sécurité (9,2% contre 6,8%). Cette situation est observée dans toutes les régions du pays mais plus accentués dans les régions de Maradi (15,5% contre 10,3%), de Tahoua (14,9% contre 3,4%) et de Dosso (10,8% contre 9,3%). La proportion des ménages s'estimant en insécurité avec une insécurité alimentaire sévère est plus élevée en zone rurale (10,4%) qu'en zone urbaine (7,5%).

Tableau 20: Proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère par région, milieu de résidence et par sexe selon l'état de la sécurité en 2021

Caractéristiques du ménage	Population s'estimant en insécurité	Population s'estimant en sécurité	Ensemble	Écart population vivant en insécurité par rapport à la moyenne nationale
Régions				
Agadez	3,6	1,0	2,6	-1,0
Diffa	2,3	0,0	1,6	-0,7
Dosso	10,8	9,3	9,7	-1,1
Maradi	15,5	10,3	11,2	-4,3
Tahoua	14,9	3,4	6,4	-8,5
Tillabéri	3,8	3,5	3,6	-0,3
Zinder	7,9	5,6	7,3	-0,6
Niamey	5,3	0,0	4,3	-1,1
Milieu de résidence				
Urbain	7,5	3,5	6,6	-0,8
Rural	10,4	6,7	7,5	-2,9
Sexe du chef de ménage				



Hommes	9,6	6,1	6,8	-2,8
Femmes	10,3	7,7	9,6	-0,7
Ensemble	9,2	6,8	7,4	-1,8

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021

4.5 CRISE SECURITAIRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis plusieurs années, le Niger est confronté à des chocs de natures diverses liés au changement climatique notamment les sécheresses, les inondations, les incendies et les épizooties. Ce phénomène naturel affecte la résilience des populations et conduit souvent ces dernières dans une situation d'insécurité. En 2021, les aléas climatiques qui ont le plus affecté les ménages s'estimant en insécurité sont les ennemis des cultures (66,1%), la sécheresse/pluies irrégulières (15,9%) et les attaques acridiennes (9,6%). Quant aux ménages s'estimant être en sécurité, ils sont plus affectés par les ennemis des cultures (74,5%), la sécheresse/pluies irrégulières (16,0%) et les inondations (9,6%).

Tableau 21: Proportion des ménages affectés par les aléas climatiques selon l'état de la sécurité en 2021

Aléas climatiques	Population s'estimant en insécurité	Population s'estimant en sécurité	Total
Sécheresse/pluie irrégulières	15,9	16,0	15,9
Inondations	5,5	4,8	4,9
Incendies	0,4	0,5	0,5
Maladie des cultures/animaux	66,1	74,5	72,5
Attaque acridienne	9,6	0,8	2,9
Glissement des terrains	2,5	3,4	3,2
Ensemble	100	100	100

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021

Les effets du changement climatique se traduisent entre autres par la baisse du patrimoine et autres ressources des ménages. Ainsi, les principaux effets du changement climatique sont relatifs à la baisse du stock des produits alimentaires (79,9%), des revenus (73,0%) et des épargnes des ménages (62,5%) ainsi que leur production agricole (65,8%). Quelle que soit la dimension considérée, la baisse induite par les effets du changement climatique est plus prononcée chez les ménages qui s'estiment être en insécurité que ceux s'estimant être en sécurité.

Tableau 22: impact du changement climatique selon l'état sécuritaire des ménages en 2021

Impact des aléas climatiques	Population s'estimant en insécurité	Population s'estimant en sécurité	Ensemble	Écart population vivant en insécurité par rapport à la moyenne nationale
Baisse des revenus du ménage	73,3	72,2	73,0	-0,3
Baisse des épargnes du ménage	65,1	61,6	62,5	-2,6
Baisse de la production agricole	66,6	63,4	65,8	-0,8
Baisse de l'effectif du cheptel	45,8	43,0	44,4	-1,5
Baisse du stock des produits alimentaires	82,0	79,2	79,9	-2,1
Baisse du pouvoir d'achat du ménage	30,8	27,9	28,3	-2,5

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM 2021

4.6 SITUATION GENERALE DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES

Encadré : **Interrelations entre la migration, sécurité et développement humain au Niger**

Malgré la diversité de leurs motivations et de leurs besoins, les hommes, les femmes et les enfants qui se migrent sont des acteurs à part entière du développement économique et social de leur pays d'accueil, de transit tout comme de leur pays d'origine. La sécurité, tant pour les migrants que pour les communautés d'accueil, est une préoccupation majeure, tout comme la réalisation du potentiel humain dans des environnements changeants. Par sa position géographique le plaçant au cœur de la migration en Afrique sub-saharienne, le Niger est un pays carrefour de la migration internationale.

Selon les données de l'OIM, près de 850 000 migrants sont entrés au Niger et 720 000 migrants sortis en 2023. La plupart de ces migrants, aussi bien internationaux que nationaux vont vers des pays d'Afrique du Nord et d'Europe à la recherche des meilleures conditions de vie. En empruntant ainsi le chemin de la migration irrégulière, ces migrants subissent divers maux dont les violences basées sur le genre, la traite des personnes, les abus sexuels, les trafics divers, etc. Aussi, sur ces routes migratoires s'invitent des trafiquants de tout genre mettant au premier plan des enjeux sécuritaires dans le cadre de la gestion de la migration.

S'agissant des migrants retournés, de 2021 à 2023, plus de 5 000 nigériens ont bénéficié de l'assistance de l'Etat et ses partenaires au retour et à la réintégration et ont pu avoir de meilleures conditions de vie grâce aux diverses formations et activités génératrices de revenus dans divers secteurs dont l'élevage, l'agriculture et le commerce. Ces bénéficiaires sont originaires des régions de Tahoua (52%), Tillabéri (16%), Zinder (12%), Maradi (10%), Niamey (5%) et 5% pour d'autres localités.

Le Niger, pays champion du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières continuera d'assurer sa sécurité et de fournir un meilleur environnement de développement à ses citoyens par une gestion efficace de la migration. Ceci passera sans doute par divers axes dont le renforcement des capacités des acteurs sur la migration et sur les droits des migrants clairement indiqué dans le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie.

Au plan national, le nombre de personnes déplacées internes dû principalement à l'insécurité a connu une hausse de 11,9% entre 2022 et 2023, passant de 356 491 à 399 059 personnes. Au niveau régional, c'est Tillabéri qui enregistre le plus fort taux de variation avec un niveau de 17,0%, suivie de Diffa avec 10,2%. Les deux (2) autres régions à savoir Maradi et Tahoua, affichent des taux inférieurs à 8,0%.

Tableau 23: Répartition des personnes déplacées internes par régions en 2022 et 2023

Régions touchées	Personnes Déplacées Internes		
	2022	2023	Variation (%)
Diffa	140 593	154 963	10,2
Maradi	15 128	16 307	7,8
Tahoua	72 022	77 205	7,2
Tillabéri	128 748	150 584	17,0
Ensemble	356 491	399 059	11,9

Source : DS/MAH/GC, 2022-2023



4.7 SITUATION DES PERSONNES DEPLACÉES INTERNES RETOURNÉES

L'amélioration de la situation sécuritaire a permis à l'Etat d'organiser le retour progressif des personnes déplacées internes dans leurs terroirs d'origine. C'est ainsi qu'en 2023, 163 611 sont retournées. La région de Diffa a enregistré la plus grande proportion des retournées suivie de la région de Tillabéri avec respectivement 57% et 23%. Par contre, les régions de Tahoua (11%) et Maradi (9%) ont enregistré les plus faibles proportions.

Tableau 24: répartition des personnes déplacées internes retournées par région en 2023

Régions touchées	Personnes Déplacées Internes Retournées	
	Nombre de Personnes	Pourcentage (%)
Diffa	94 055	57
Maradi	14 165	9
Tahoua	18 164	11
Tillabéri	37 227	23
Ensemble	163 611	100

Source : OIM, Rapport VAS 2023

4.8 SITUATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES FERMES POUR RAISON D'INSECURITE

Dans les régions touchées par l'insécurité, plusieurs établissements scolaires ont été fermés, entraînant l'interruption de la fréquentation des écoles. Au total, 779 établissements ont été fermés avec 66 646 élèves dont 34 468 filles. Cette situation concerne beaucoup plus la région de Tillabéri avec 721 établissements fermés (92,5% du total) et 63 337 élèves hors système (95%).

Tableau 25 : Nombre des établissements fermés et élèves affectés pour raison d'insécurité en 2022

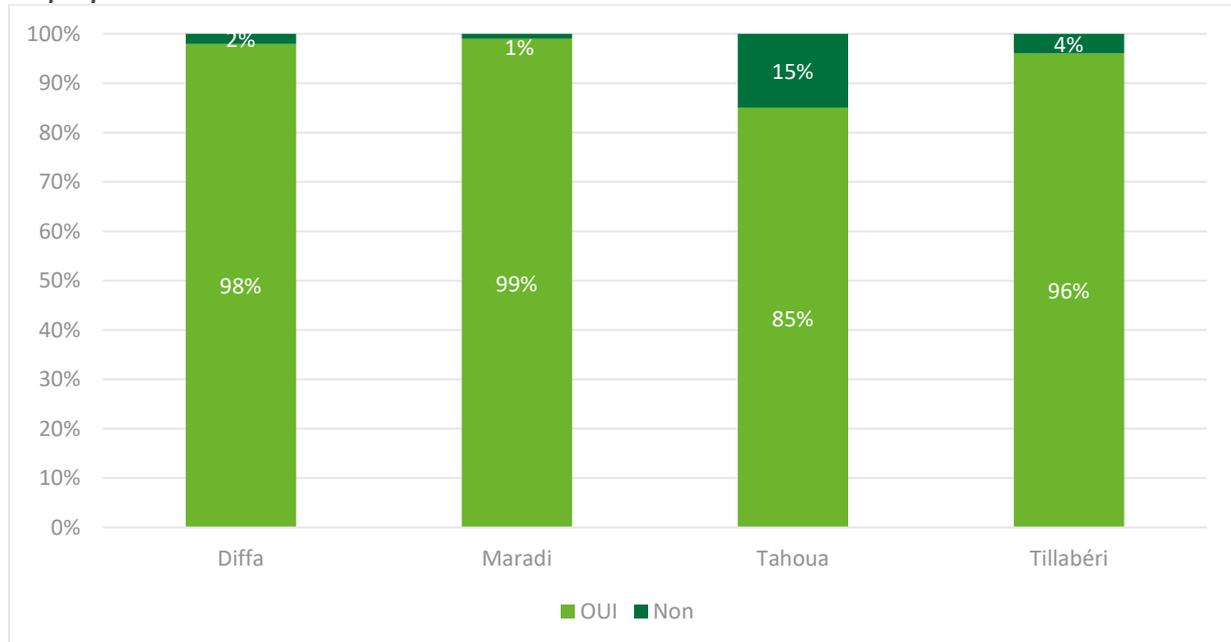
Région touchée	Nombre d'établissements fermés	Effectif élèves	Dont filles
Diffa	24	1481	780
Maradi	11	467	206
Tahoua	23	1361	639
Tillabéri	721	63337	32843
Ensemble	779	66646	34468

Source: MEN, Cluster Education Niger 2022

4.9 ACCESSIBILITE DES SERVICES MEDICAUX DANS LES ZONES TOUCHEES

Dans les zones touchées par l'insécurité en 2023, presque la totalité des personnes déplacées internes ont un accès aux services médicaux. Cette proportion est plus élevée dans la région de Maradi avec 99%, suivie de Diffa avec 98%.

Graphique 3 : Accessibilité des services médicaux dans les zones touchées 2023



Source : OIM, Rapport VAS 2023



Au niveau des zones touchées par l'insécurité, les ménages sont affectés par divers problèmes de santé. L'analyse fait ressortir que le paludisme constitue la principale morbidité ayant touché plus les régions de Maradi, Tillabéri et Tahoua avec respectivement 49%, 35% et 33%. La grippe a touché toutes les régions en termes de morbidité. Par ailleurs, la rougeole a une proportion très faible au niveau de toutes les régions.

Tableau 26 : Problèmes de santé les plus fréquents parmi les ménages déplacés selon la région en 2023 (%)

Problème sanitaire	Diffa	Maradi	Tahoua	Tillabéri
Paludisme	24	49	33	35
Fièvre	26	24	30	24
Grippe	17	17	12	20
Diarrhée	18	5	10	13
Malnutrition	9	1	11	4
Rougeole	1	0	1	1
Autre	5	4	3	3

Source : OIM, Rapport VAS 2023

CHAPITRE 6 : ANALYSE DES INTERRELATIONS ENTRE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SECURITE

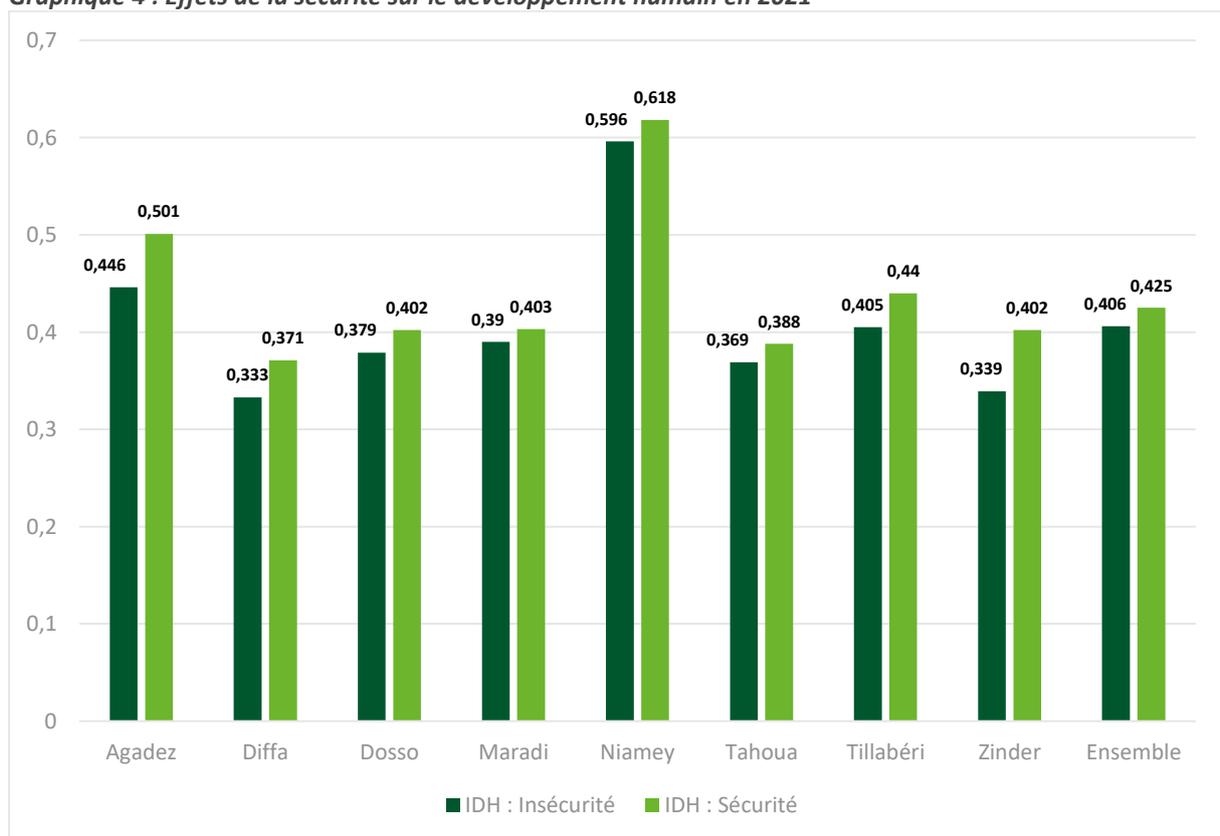
Dans ce chapitre, Il s’agit de comparer le développement humain des populations déclarant être en insécurité à celles déclarant être en sécurité afin de dégager les écarts ou perte de développement humain induite par la situation sécuritaire.

1. EFFETS DE LA SECURITE SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

L’analyse des effets de la sécurité sur le développement humain montre que les populations s’estimant en sécurité ont un Indice de Développement Humain plus élevé que celles qui s’estiment en insécurité (0,425 contre 0,406) en 2021. La même situation est observée au niveau de l’ensemble des régions.

En comparant les écarts relatifs des IDH au niveau de chaque région, on constate que les taux les plus élevés sont observés à Zinder (18,6%), Agadez (12,3%), Diffa (11,4%) et Tillabéri (8,6%). Par contre, celles ayant les taux les plus faibles sont Maradi (3,3%) et Niamey (3,7%). Cela traduit une plus forte interrelation entre le sentiment d’insécurité et le développement humain dans la première catégorie par rapport à la seconde.

Graphique 4 : Effets de la sécurité sur le développement humain en 2021



Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM, 2021



2. EFFETS DE LA SECURITE SUR LA DUREE MOYENNE DE SCOLARISATION

L'analyse des effets de la sécurité sur la durée moyenne de scolarisation montre que les populations s'estimant en sécurité ont une durée moyenne de scolarisation plus élevée que celles qui s'estiment en insécurité (1,5 an contre 1,2 an) en 2021. La même situation est observée au niveau de l'ensemble des régions.

En comparant les écarts relatifs des durées moyennes de scolarisation au niveau de chaque région, on constate que les taux les plus élevés sont observés à, Diffa (140,0%), Zinder (100,0%), Agadez (42,9%), Maradi (30,0%) et Tillabéri (27,3%).

Tableau 27 : Effets de la sécurité sur la Durée Moyenne de Scolarisation en 2021

Régions	DMS : Insécurité	DMS : Sécurité	Variation (%)	DMS
Agadez	1,4	2,0	42,9	1,8
Diffa	0,5	1,2	140,0	0,8
Dosso	0,9	1,1	22,2	1,0
Maradi	1,0	1,3	30,0	1,0
Tahoua	0,6	0,7	16,7	0,6
Tillabéri	1,1	1,4	27,3	1,2
Zinder	0,6	1,2	100,0	0,7
Niamey	4,8	5,6	16,7	5,3
Ensemble	1,2	1,5	25,0	1,3

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM, 2021

3. EFFETS DE LA SECURITE SUR LA DUREE ATTENDUE DE SCOLARISATION

Comme observé précédemment, les populations s'estimant en sécurité ont une durée attendue de scolarisation plus élevée que celles qui s'estiment en insécurité (7,6 ans contre 6,8 ans) en 2021. La même situation est observée au niveau de l'ensemble des régions.

Les écarts relatifs des durées attendues de scolarisation les plus élevés sont ceux de Zinder (48,9%), d'Agadez (33,1%), de Tillabéri (23,3%), de Diffa (23,2%), de Dosso (16,2%) et de Tahoua (12,5%). En revanche, les régions de Maradi et Niamey enregistrent les plus faibles valeurs avec respectivement 5,7% et 4,3%.

Tableau 28 : Effets de la sécurité sur la durée attendue de scolarisation en 2021

Régions	DAS : Insécurité	DAS : Sécurité	Variation (%)	DAS
Agadez	6,9	9,2	33,1	8,7
Diffa	4,0	4,9	23,2	4,3
Dosso	6,9	8,0	16,2	7,8
Maradi	6,2	6,6	5,7	6,4
Tahoua	5,6	6,3	12,5	6,3
Tillabéri	7,4	9,1	23,3	8,6
Zinder	4,7	7,0	48,9	4,9
Niamey	12,9	13,5	4,3	13,2
Ensemble	6,8	7,6	11,3	7,0

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM, 2021

4. EFFETS DE LA SECURITE SUR LE REVENU NATIONAL BRUT PAR HABITANT

Au plan national, les populations s'estimant en sécurité ont un revenu plus important que celles qui s'estiment en insécurité (1613 \$ PPA et 1547 \$PPA) en 2021. La même situation est observée au niveau de l'ensemble des régions.

Au niveau régional, les écarts relatifs du revenu entre les deux catégories des populations sont plus élevés à Zinder (19,0%), Agadez (14,8%), Niamey (12,5%) et Tillabéri (9,4%). En revanche, Diffa (3,6%) et Maradi (3,3%) enregistrent les plus faibles niveaux des écarts relatifs. Contrairement à ce que l'on peut imaginer concernant les régions de Diffa et Maradi, qui sont parmi les régions les plus touchées par l'insécurité, la différence de revenu entre les deux (2) catégories de populations, est relativement moins importante. Cependant, les régions d'Agadez et Zinder où le sentiment d'insécurité est relativement modéré, ont un écart relatif de revenu pour les 2 catégories de populations plus élevé.

Tableau 29 : Effets de la sécurité sur le revenu national brut par habitant en 2021

Régions	RNB : Insécurité	RNB : Sécurité	Variation (%)	RNB
Agadez	2071	2377	14,8	2110
Diffa	1369	1418	3,6	1392
Dosso	1366	1440	5,4	1377
Maradi	1378	1423	3,3	1382
Tahoua	1464	1579	7,9	1470
Tillabéri	1307	1430	9,4	1351
Zinder	1439	1713	19,0	1456
Niamey	3200	3600	12,5	3440
Ensemble	1547	1613	4,3	1553

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM, 2021

5. EFFETS DE LA SECURITE SUR LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE DES MENAGES

Le tableau ci-dessous montre que les populations s'estimant en insécurité sont multidimensionnellement plus pauvres (72,0%) que celles s'estimant en sécurité (69,4%) en 2021, soit un écart de 2,6 points de pourcentage. Cette situation est observée dans toutes les régions avec un écart plus important au niveau d'Agadez (9,8 points de pourcentage) suivie de Tillabéri (7,5 points de pourcentage) et Diffa (5,7 points de pourcentage). Les régions de Zinder et Maradi affichent les plus faibles valeurs avec 1,6 point de pourcentage chacune. L'écart entre les 2 catégories des populations est plus important en milieu urbain (5,2 points de pourcentage) qu'en milieu rural (0,3 point de pourcentage).



Tableau 30 : Effets de la sécurité sur la pauvreté multidimensionnelle des ménages en 2021

Caractéristiques	Insécurité	Sécurité	Ecart relatif (%)	Ensemble
Régions				
Agadez	65,7	55,9	-9,80	58,1
Diffa	83,3	77,6	-5,70	80,8
Dosso	71,3	69,5	-1,80	69,8
Maradi	77,8	76,2	-1,60	77,6
Tahoua	74,2	72,1	-2,10	72,3
Tillabéri	76,1	68,6	-7,50	72,7
Zinder	80,9	79,3	-1,60	80,8
Niamey	18,6	14,2	-4,40	17,1
Milieu de résidence				
Urbain	28,8	23,6	-5,20	27,6
Rural	80,2	79,9	-0,30	80,1
Sexe du chef de ménage				
Hommes	71,9	70,1	-1,80	71,5
Femmes	72,3	65,4	-6,90	71,0
Ensemble	72,0	69,4	-2,60	71,5

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM, 2021

6. EFFETS DE LA SECURITE SUR LA VULNERABILITE A LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE

S'agissant des effets de la sécurité sur la vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle, le tableau ci-dessous montre que les populations s'estimant en insécurité sont légèrement plus vulnérables (18,1%) que celles s'estimant en sécurité (17,5%) en 2021, soit un écart de 0,6 point de pourcentage.

Au niveau des régions, cet écart est plus important dans les régions d'Agadez (7,3 points de pourcentage), Zinder (4,9 points de pourcentage), Tillabéri (4,8 points de pourcentage), Niamey (4,5 points de pourcentage) et Dosso (4,1 points de pourcentage).

L'écart entre les 2 catégories des populations est plus important en milieu urbain (2,1 points de pourcentage) qu'en milieu rural (0,6 point de pourcentage).

On remarque également que les personnes appartenant à des ménages dirigés par des femmes qui s'estiment en sécurité sont moins vulnérables (17,9%) à la pauvreté multidimensionnelle que celles s'estimant en insécurité (19,2%). La même situation est observée chez les personnes appartenant aux ménages dirigés par les hommes avec respectivement 17,2% et 18,1%.

Tableau 31 : Effets de la sécurité sur la vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle en 2021

Caractéristiques	Insécurité	Sécurité	Ecart relatif	Ensemble
Régions				
Agadez	22,5	15,2	-7,3	20,9
Diffa	11,9	11,7	-0,2	11,8
Dosso	23,9	19,8	-4,1	23,3
Maradi	14,4	12,5	-1,9	14,2
Tahoua	23	21,1	-1,9	21,3
Tillabéri	22,8	18	-4,8	20,1
Zinder	13,8	8,9	-4,9	13,4
Niamey	24,2	19,7	-4,5	21,2
Milieu résidence				
Urbain	25	22,9	-2,1	24,5
Rural	16,8	16,2	-0,6	16,7
Sexe du chef de ménage				
Hommes	18,1	17,2	-0,9	17,9
Femmes	19,2	17,9	-1,3	18,1
Ensemble	18,1	17,5	-0,6	18,0

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM, 2021

7. EFFETS DE LA SECURITE SUR LA SEVERITE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE DES MENAGES

Concernant les effets de la sécurité sur la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle, il ressort que les populations s'estimant en insécurité ont une sévérité de la pauvreté multidimensionnelle légèrement plus élevée (50,6%) que celles s'estimant en sécurité (50,3%) en 2021, soit un écart de 0,3 point de pourcentage.

La même situation est observée dans toutes les régions à l'exception d'Agadez qui affiche un écart positif (0,6 point de pourcentage).

L'écart entre les 2 catégories des populations est plus important en milieu urbain (1,0 point de pourcentage) qu'en milieu rural (0,2 point de pourcentage).



Tableau 32 : Effets de la sécurité sur la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle des ménages en 2021

Caractéristiques	Insécurité	Sécurité	Ecart relatif	Ensemble
Régions				
Agadez	47,9	48,5	0,60	48,0
Diffa	50,5	50,4	-0,10	50,5
Dosso	49,2	48,7	-0,50	48,8
Maradi	51,5	50,5	-1,00	51,4
Tahoua	50,0	48,9	-1,10	49,1
Tillabéri	51,0	49,0	-2,00	50,2
Zinder	52,2	52,1	-0,10	52,1
Niamey	46,6	44,6	-2,00	45,1
Milieu de résidence				
Urbain	44,5	43,5	-1,00	43,7
Rural	51,0	50,8	-0,20	50,8
Sexe du chef de ménage				
Hommes	50,4	50,2	-0,20	50,3
Femmes	52,0	50,8	-1,20	51,0
Ensemble	50,6	50,3	-0,30	50,4

Source : INS, Calculé à partir de la base des données EHCVM, 2021

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Depuis la prise du pouvoir par le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en juillet 2023, la sécurité des citoyens s'est imposée comme la principale priorité du gouvernement. Face aux défis sécuritaires grandissants, le Niger a redoublé d'efforts pour rétablir la paix et la stabilité sur l'ensemble du territoire, en priorisant des stratégies visant à neutraliser les groupes armés non-étatiques et à renforcer la présence des Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Ces efforts s'inscrivent dans un cadre plus large visant à créer des conditions favorables au développement humain, notamment la création de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Cet élan se concrétise par l'élaboration du Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP 2024-2026) décliné en quatre (4) principaux axes stratégiques que sont : (i) le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale, (ii) la promotion de la bonne gouvernance, (iii) le développement des bases de production pour la souveraineté économique et (iv) l'accélération des réformes sociales. La mise en œuvre de ce programme à l'horizon 2026 permettrait de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030, de réduire la pauvreté et d'offrir un développement inclusif, soutenu et durable au Niger.

Les résultats du présent rapport ont permis de constater que de notables progrès ont été réalisés en matière de développement humain au Niger. En effet, l'analyse socio-économique du pays s'est traduite par un accroissement de l'IDH qui est passé de 0,391 en 2018 à 0,410 en 2021, soit une hausse relative de 4,6 %. Par ailleurs, si les régions de Niamey (0,609) et d'Agadez (0,485) connaissent une meilleure performance en matière de développement humain, celles de Zinder (0,347) et de Diffa (0,349) demeurent toujours en dessous de la moyenne nationale (0,410) en raison notamment du faible niveau des durées moyenne et attendue de scolarisation.

Quant à la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes, le Niger a enregistré des progrès remarquables faisant passer l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle de 87,1% en 2011 à 71,1% en 2021, soit une baisse de 16 points de pourcentage. La sévérité de cette forme de pauvreté a également connu une baisse de 6,5 points de pourcentage sur la période due principalement aux multiples réformes et investissements dans des secteurs tels que l'eau, l'assainissement, l'électricité, l'éducation et la santé. Par contre, la vulnérabilité de la population nigérienne à cette forme de privation est passée de 10,2% en 2011 à 18,0% en 2021, engendrant une aggravation de 7,8 points de pourcentage sur la période imputable à la forte croissance démographique, à l'urbanisation, aux effets du changement climatique et au contexte international (tensions géopolitiques, difficultés d'approvisionnement, l'inflation, etc.).

En matière d'inégalités sociales, l'Indice du Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI) qui traduit la perte de développement induite par les inégalités est estimé à 0,401 en 2021 pour un IDH de 0,410, traduisant un écart relatif de 2,2%. Au niveau des inégalités liées au genre, son indice est passé de 0,648 à 0,597, soit une baisse relative de 8,5 % entre 2018 et 2021.

En ce qui concerne le changement climatique, l'indice de pression planétaire permettant de mesurer l'empreinte carbone et matérielle, est passé de 0,391 à 0,408, entraînant une perte de développement respective de 2,1% en 2018 et 2,7% en 2021, reflétant la nécessité de prendre des mesures pour réduire l'empreinte environnementale du pays.

En dépit de toutes ces avancées du pays dans divers secteurs, il n'en demeure pas moins que la sécurité reste le socle de progrès de tout pays. En effet, l'étude a permis de mettre en exergue son effet néfaste sur le développement humain notamment par le déplacement massif des populations (399 089 en 2023), la fermeture des établissements (779), l'interruption de la fréquentation scolaire des enfants (34 468), l'accès limité aux centres de santé, aux marchés locaux et l'accentuation des inégalités sociales qui ne sont pas sans conséquence sur le développement humain.



L'analyse des effets de la sécurité sur le développement humain montre que la population s'estimant en sécurité a un IDH (0,425) plus élevé que celle s'estimant en insécurité (0,406), soit un écart important de 4,5%. Cela confirme la forte interrelation entre ces deux phénomènes. Au niveau des différentes dimensions de l'IDH, l'on observe des pertes induites par le sentiment d'insécurité respectivement de 25% pour la DMS, 11,3% pour la DAS et 4,3% pour le RNB PPA ainsi que 2,6% pour la pauvreté multidimensionnelle. A cet effet, plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit du gouvernement et ses partenaires :

- Promouvoir la bonne gouvernance et une justice sociale, notamment en luttant contre la corruption, le clientélisme et le respect des lois fondamentales ;
- Lutter efficacement contre les effets du changement climatique, en particulier renforcer les capacités du dispositif de prévention, de suivi et de gestion des catastrophes naturelles ;
- Accroître le financement dans les secteurs sociaux de base, en particulier la santé, l'éducation et l'agriculture afin de parvenir à une auto-suffisance alimentaire et améliorer les conditions de vie des populations ;
- Accroître l'accès à l'éducation et à la formation inclusive et équitable en particulier dans les régions en situation d'urgence et à faible niveau d'instruction ;
- Mettre en place une politique visant à formaliser l'alphabétisation pour récupérer le niveau d'instruction des nigériens âgés de plus de 25 ans afin de booster la durée moyenne de scolarisation ;
- Fournir plus d'efforts pour la réouverture des établissements fermés et le fonctionnement de centre de santé, en particulier pour les régions de Tillabéri et de Diffa tout en renforçant la sécurité de tous les acteurs ;
- Renforcer le dispositif sécuritaire national, la cohésion sociale et le dialogue intercommunautaire ;
- Promouvoir des solutions durables comme type de réponse aux populations victimes de crise et catastrophes en mettant l'accent sur l'approche NEXUS Urgence-Développement-Paix
- Promouvoir la culture de redevabilité dans toutes les actions entreprises visant à garantir un développement social et inclusif ;
- Mobiliser plus de ressources pour accompagner le Système Statistique National (SSN) dans la production des données de qualité et immédiatement disponibles ;
- Redynamiser les organes du Système Statistique National ;
- Accélérer l'adoption des textes régissant le Fond National de Développement de la Statistique (FNDS) au Niger ;
- Opérationnaliser le dispositif de suivi de l'IDH.





BIBLIOGRAPHIE

- Institut National de la Statistique (INS), Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger 2011-2012, Calverton, Maryland, USA : Institut National de la Statistique et ICF international.
- Institut National de la Statistique (INS), (2022), Enquête nationale de nutrition et de survie des enfants avec la méthodologie SMART.
- Institut National de la Statistique (INS), (2011) Enquête Nationale sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture, Banque mondiale et Institut National de la Statistique.
- Institut National de la Statistique (INS), (2014) Enquête Nationale sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture, Banque mondiale et Institut National de la Statistique.
- Institut National de la Statistique (INS), (2018-2019) Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, Banque mondiale et Institut National de la Statistique.
- Institut National de la Statistique (INS), (2021-2022) Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, Banque mondiale et Institut National de la Statistique.
- Institut National de la Statistique (INS), (2015), Etude Nationale d'Evaluation d'Indicateurs Socio-Economiques et Démographiques (ENISED).
- Institut National de la Statistique (INS), (2021), Enquête Nationale sur la Fécondité et la Mortalité des Enfants de moins de cinq ans (ENAFEME).
- Ministère de l'Education Nationale (MEN), Annuaire Statistiques de 2022-2023.
- Institut Nationale de la Statistique (INS), Rapport de l'enquête sur le suivi des indicateurs du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA), 2018 et 2022 ;
- Ministre de l'Economie et des Finances, Annuaire statistiques de 2018 à 2022
- Division des statistiques des nations unies, Base des données sur les indicateurs 2015-2022
- Ministère de la Santé Publique, de la Population et des affaires Sociales (MSP), Annuaire Statistiques, 2015-2023
- Plan de Transition du Secteur de l'Éducation et de la Formation (PTSEF), Rapport, 2020-2023
- Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation Technologique (MESRI/T), Annuaire Statistiques de 2015 à 2022
- Ministère de l'hydraulique, Programme Annuel de Performance, 2017-2021
- Institut Nationale de la Statistique (INS), Comptes Nationaux, rapides 2022
- Site de la Division des Statistiques de la FAO, 2015-2022
- Organisation Mondiale de la Santé, 2015-2022
- Rapport Système d'Alerte Précoce, Base de données UNDRR ,2015-2019
- Ministère de l'Economie et des Finances, Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP) 2024-2026 du Niger.
- Organisation des Nations Unies. (1945). *Charte des Nations Unies*. San Francisco, CA : Organisation des Nations Unies.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (1994). *Human Development Report 1994: New Dimensions of Human Security*. New York : PNUD.
- Chambers, R. (1989). *Vulnerability, Coping and Policy*. Dans *Vulnerability: How the Poor Cope* (pp. 1-15).
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (1996). *The State of*

- Food Insecurity in the World 1996*. Rome : FAO.
- Banque Mondiale. (2022). *World Development Report 2022: Finance for an Equitable Recovery*. Washington, D.C. : Banque Mondiale.
 - Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2014). *Human Development Report 2014: Sustaining Human Progress: Reducing Vulnerabilities and Building Resilience*. New York : PNUD.
 - Commission des Nations Unies sur le Développement Durable. (2005). rapport sur le développement durable : vers un développement durable.
 - Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. New York : Knopf.
 - Ul Haq, M. (1995). *Reflections on Human Development*. New York : Oxford University Press.
 - Collier, P., & Hoeffler, A. (2003). *The Conflict Trap: The Economic Costs of Civil War*. Dans P. Collier, et al. (Éds.), *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy* (pp. 17-52). Washington, DC: Banque mondiale et Oxford University Press.
 - Collier, P., & Hoeffler, A. (2003). *The Conflict Trap: The Economic Costs of Civil War*. Dans P. Collier, et al. (Éds.), *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy* (pp. 17-52). Première édition. Washington, DC: Banque mondiale et Oxford University Press.
 - Guha-Sapir, D., van Panhuis, W. G., & Degomme, O. (2005). *Impact of Armed Conflict on Public Health: Complex Emergencies, Patterns of Disease and Mortality*. Rapport, Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED), Université catholique de Louvain.
 - Blanchet, K., et al. (2017). *Health Systems in Fragile States: A Case Study of Niger*. *Conflict and Health*, 11(1), 1-11. Publié par BioMed Central.
 - Buckland, P. (2005). *Reshaping the Future: Education and Post-Conflict Reconstruction*. Paris : UNESCO.
 - Justino, P. (2010). *How Does Violent Conflict Impact on Individual Educational Outcomes?* Dans *The Impact of Conflict on Education: A Review of the Evidence* (pp. 1-25). **[Rapport/Document de travail, selon la publication]**.
 - Chamarbagwala, R., & Morán, H. E. (2011). *The Human Capital Consequences of Civil War: Evidence from Guatemala*. *Journal of Development Studies*, 47(6), 910-931.
 - Fischer, M., et al. (2019). *Armed Conflict, Insecurity, and Educational Outcomes: Evidence from Sub-Saharan Africa*. *International Journal of Educational Development*, 66, 154-164.
 - Collier, P. (2007). *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What Can Be Done About It*. New York : Oxford University Press.
 - Abadie, A., & Gardeazabal, J. (2003). *The Economic Costs of Conflict: A Case Study of the Basque Country*. *The Journal of Politics*, 65(2), 319-335.
 - Blattman, C., & Miguel, E. (2010). *Impacts of Civil War on National Economies*. Dans *The Oxford Handbook of the Economics of Peace and Conflict* (pp. 35-58). New York : Oxford University Press.
 - Rother, B., et al. (2016). *The Economic Impact of Conflicts and the Refugee Crisis in the Middle East and North Africa*. Rapport, Banque mondiale.
 - Ferris, E., & Stark, O. (2012). *The Role of the Private Sector in Humanitarian Response*. *Humanitarian Policy Group Report*, 1-31.



REMERCIEMENTS

Ce document a reçu les contributions des personnes dont les noms suivent :

NOM ET PRENOM	Structure
SANI OUMAROU	DG/INS (Pi)
OUSSEINI LAMOU YOUSOUFA	DSEDS/INS (Pi)
NASSIROU MOUNKAILA SANDA	DSEDS/INS
ABDOUL KARIM BACHIROU SEYDOU	DSEDS/INS
Dr. TCHOUSO ADAMOU	UAM/FSEG
ALMOUSTAPHA THEODORE YATTA	PNIN/INS
Dr. ARGOZE MOUSSA KOURA	ENSTAT/INS
KABIR BOUBACAR ISSA	DSEDS/INS
ISSAKA KARIMOUNE	DSEDS/INS
MAHAMAN DJIBO	DS/MEN
TAHIROU HAMA	DCMIS/INS
ALI HAMA ZAZI	DER/INS
MME AICHATOU ISSAKA	DS/MSP/P/AS
MAHAMAN RAOUI MALAM KANKANE	HACP/CAB PRN
MME HALIDOU YACOUBA ZEYNABOU	DS/MISP/AT
KAILOU ASSOUMANE ABDOUL NASSER	DI/INS
BIZO SANOUSSI	DS/MAH/GC
MAMANE MANZO MAMAN MANZO	CASEFSE/CAB PM
MME SANI SAHA	DSEDS/INS
IBRAHIM ISSOUFOU IBRAHIM	DGPPD/MEF
MME ISSA MARIAMA	DRFM/INS
ADAMOU SORI SOUMAILA	DCNCEE/INS
Les membres du « Comité-Qualité des données produites par le Système Statistique National (SSN) »	
MOCTAR SEYDOU	PNUD
PAUL GUETSOP	OIM



ANNEXES

1. ANNEXE 1

Tableau 33 : Indice du Développement Humain en 2018 et 2021

Régions	2018	2021	Variation (%)
Agadez	0,47	0,485	3,2%
Diffa	0,346	0,349	0,9%
Dosso	0,384	0,397	3,4%
Maradi	0,39	0,395	1,3%
Tahoua	0,364	0,38	4,4%
Tillabéri	0,39	0,424	8,7%
Zinder	0,327	0,347	6,1%
Niamey	0,593	0,609	2,7%
Ensemble	0,391	0,41	4,9%



Institut National
de la Statistique

NIGER